

ARTICLES, Juillet 2008

ADMINISTRATION

Les services de renseignement pourront fichier les mineurs de plus de 13 ans

LEMONDE.FR | 01.07.08 |

Avec la création de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), fusion de la DST (direction de la surveillance du territoire) et des renseignements généraux (RG), mardi 1^{er} juillet, est également apparu un nouveau fichier policier, créé spécialement pour l'occasion. Baptisé Edvige – pour exploitation documentaire et valorisation de l'information générale –, il contiendra toutes les informations récoltées dans le cadre du renseignement dit en "milieu ouvert" et, fait nouveau, il autorisera le fichage des mineurs dès l'âge de 13 ans s'ils sont considérés comme étant *"susceptibles de porter atteinte à l'ordre public"*.

Les données des RG ne concernaient jusqu'à alors que les personnes majeures, les mineurs ne pouvant être répertoriés que dans des bases de données recensant des infractions (le fichier STIC de la police), des auteurs d'infractions (le fichier Fijais en matière sexuelle) ou des empreintes.

"MUTATIONS DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE"

Le [décret](#) officialisant la création d'Edvige précise que les *"données à caractère personnel"* concernant *"des personnes physiques âgées de 13 ans et plus"* seront collectées sur des *"individus, groupes, organisations et personnes morales (...)* susceptibles de porter atteinte à l'ordre public", ainsi que sur des personnes *"ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique"*, ou jouant un *"rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif"*. Les données peuvent concerner l'état civil, l'adresse, les numéros de téléphone et adresses électroniques, voire les *"signes physiques particuliers et objectifs"* et *"le comportement"*. Elles pourront être conservées pour une durée maximale de cinq ans dans le cadre d'une enquête administrative.

Le fait de permettre le fichage de mineurs a valu au gouvernement un avis de réserve de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui demande notamment *"l'adoption de garanties renforcées"* et un encadrement afin que cette pratique conserve *"un caractère exceptionnel et une durée de conservation spécifique"*.

Selon la Commission, le ministère de l'intérieur a justifié la création de ce fichier pour faire face "aux mutations affectant la délinquance juvénile".

Selon le décret, les données contenues dans le fichier Edvige, placées sous contrôle de la direction centrale de la sécurité publique (DCSP), ainsi que la toute nouvelle sous-direction de l'information générale (SDIG), ne pourront faire l'objet "d'aucune interconnexion, aucun rapprochement ni aucune forme de mise en relation avec d'autres traitements ou fichiers", et notamment avec la future banque de données qui apparaîtra après le rapprochement entre police et gendarmerie, en janvier 2009.

CULTURE ET COMMUNICATION

Un rapport sur le livre numérique propose quatre pistes pour sauvegarder l'édition

LE MONDE | 30.06.08 |

La fragile édition française est à la veille d'un tsunami. Lorsque Christine Albanel, la ministre de la culture, a confié en février à Bruno Patino, président de *Télérama* et du Monde interactif, une mission sur le livre numérique, elle avait l'intuition d'un changement majeur : le public pourrait-il ne plus lire un livre dans les mains mais sur écran ? Avec quelles répercussions pour les maisons d'édition ?

Pour Bruno Patino, qui a remis son rapport lundi 30 juin, il s'agit d'engager une réflexion "avant qu'il ne soit trop tard". Premier constat : "Le livre numérique n'est plus, en France, une fiction." Des pans entiers ont déjà basculé : l'édition scientifique, technique, médicale, juridique. Cela concerne aussi les dictionnaires et les encyclopédies, les livres pratiques, guides de voyage et livres de cuisine, et cela s'amorce pour les ouvrages universitaires et les livres scolaires.

Constatant les changements majeurs dans la musique et le cinéma, Bruno Patino est convaincu que la littérature générale (fiction, essais, BD, jeunesse) pourrait aussi basculer dans le monde virtuel. "La lecture-plaisir sur écran va-t-elle se développer massivement ?" Cette question reçoit un début de réponse positif au Japon, le pays où le livre numérique est le plus développé (3 %).

Il n'existe pas de standard universel pour l'"ebook". Mais dans le même temps se propage la multiplicité des écrans de lecture. "On peut aisément imaginer un processus de dématérialisation rapide de l'écrit qui adopterait les outils existants", souligne le rapport. Comme si la littérature avançait vers le numérique sans s'en rendre compte.

Le principal danger est l'appropriation de la valeur d'un livre par un acteur étranger à la chaîne du livre. De la même manière qu'Apple fournit de la musique, les opérateurs de télécommunications qui détiennent des réseaux de distribution numérique, voire le libraire en ligne Amazon pourraient devenir des concurrents redoutables pour les éditeurs.

L'AVENIR DES LIBRAIRIES

Le processus de dématérialisation en cours est porteur de trois dangers pour la chaîne du livre. Un auteur de best-sellers pourrait être tenté de suivre un distributeur numérique qui lui ferait des conditions plus alléchantes, évinçant l'éditeur. La distribution et la diffusion des livres effectuées par les principales maisons constituent le deuxième maillon faible. Enfin se joue l'avenir des librairies, essentielles pour la création.

Bruno Patino fait quatre recommandations : promouvoir une offre légale attractive pour le livre numérique afin d'éviter le piratage ; défendre la propriété intellectuelle, qui doit rester la clé de voûte de l'édition ; prévoir des mécanismes permettant aux détenteurs de droits (auteurs et éditeurs) d'avoir un rôle central dans la détermination des prix, car la loi Lang n'est pas adaptée à l'offre numérique, et enfin obtenir un taux de TVA à 5,5 % (contre 19,6 % actuellement) pour l'ensemble des biens culturels numériques.

Alain Beuve-Méry

SANTE

Le stress professionnel, nouvelle préoccupation pour les partenaires sociaux

LE MONDE | 04.07.08 |

Les discussions n'ont pas traîné. A l'issue de quatre réunions, le patronat et les syndicats sont parvenus, mercredi 2 juillet, à rédiger un "*accord national interprofessionnel*" sur le stress au travail. Ce document, qui "*a pour objet de transposer (...) en droit français*" un accord signé en octobre 2004 par les partenaires sociaux européens, vise à prévenir et à combattre le stress dans les entreprises. Il énonce de grands principes - tels que "*la responsabilité des employeurs*" dans la lutte contre ce phénomène - et trace plusieurs pistes pour prendre des mesures.

Les partenaires sociaux doivent maintenant parapher l'accord, ce qui devrait être fait dans les prochains mois, même si certains représentants syndicaux jugent le texte limité (à la CFTC, notamment). Les confédérations regrettent que la version finale de l'accord ne prévoie "*aucune obligation de négocier au niveau des branches professionnelles*". En

principe, les syndicats et le patronat auraient dû rendre leur copie avant octobre 2007, mais l'ouverture des discussions a pris du retard.

Le stress professionnel s'est placé au coeur des préoccupations du monde économique et des pouvoirs publics. La prise de conscience a tardé, estime Eric Albert, psychiatre et fondateur en 1990 de l'Institut français de l'anxiété et du stress (IFAS). Certes, le législateur s'est quelquefois penché sur le problème, notamment dans la loi de modernisation sociale de 2002, qui oblige les entreprises à évaluer les risques pesant sur la santé mentale de leur main-d'oeuvre.

Mais pour Eric Albert, la collectivité s'est réellement emparée du sujet depuis que trois salariés du Technocentre de Renault, à Guyancourt (Yvelines), se sont donné la mort, entre fin 2006 et début 2007. Les grands groupes ont désormais conscience des *"risques médiatiques"* engendrés par des suicides sur les lieux de travail. Ils savent aussi que les souffrances psychosociales peuvent nuire à la bonne marche de leurs affaires.

"Le coût du stress dans les pays industrialisés s'élève entre 3 % et 4 % du PIB", a déclaré, le 12 mars, le ministre du travail, Xavier Bertrand. Pour la France, cela représenterait *"60 milliards d'euros"*, si l'on prend en compte les pertes liées à l'absentéisme, la prise en charge des arrêts de travail et de la consommation de médicaments, etc. L'Institut national de recherche et de sécurité avance des chiffres moins élevés : en 2000, *"le coût social du stress"* oscillait entre 830 et 1 656 millions d'euros.

"DRAMES PERSONNELS"

En tout cas, le phénomène semble prendre de l'ampleur : *"La part des personnes occupant un emploi et déclarant souffrir de problèmes de santé mentale liés au travail a (...) augmenté"*, indique l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport *Perspectives de l'emploi 2008*.

Face à la montée du problème, M. Bertrand souhaite que des négociations sur le stress deviennent obligatoires dans les branches professionnelles exposées à cette difficulté. Il a aussi évoqué l'hypothèse d'un système de bonus-malus pour inciter les entreprises à mieux prévenir les risques psychosociaux.

Ces positions ont été exprimées le 12 mars, lors de la remise du rapport de Patrick Légeron, psychiatre, et de Philippe Nasse, vice-président du Conseil de la concurrence, qui préconise plusieurs mesures : construction d'un *"indicateur global"* du stress professionnel, recensement et analyse psychosociale des suicides de salariés au travail, lancement d'une campagne d'information.

En interne, des groupes tels que La Poste ou France Télécom mettent en place des actions pour lutter contre le problème. Mais ces initiatives sont souvent critiquées par les syndicats et par des experts car elles ne s'attaquent pas, selon eux, aux racines du mal que sont l'organisation du travail, l'intensification des tâches, etc. En outre, nombre d'employeurs continuent de camper dans une forme de déni. Le 15 juin, le directeur du Technocentre de Renault a déclaré que les suicides survenus fin 2006 et début 2007 "étaient d'abord des drames personnels liés aux aléas des vies de chacun".

Bertrand Bissuel

MEDECINTE / ETHIQUE

Analyse

La bioéthique en pleine révision, par Paul Benkimoun et Cécile Prieur

LE MONDE | 04.07.08 |

Une mission est confiée au Conseil d'Etat par le premier ministre, François Fillon, une autre sera constituée prochainement par les députés à l'Assemblée nationale, une troisième conduite par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) : la révision des lois de bioéthique de 2004, prévue pour 2010, mobilise bien au-delà des milieux scientifiques. Alors que le gouvernement a nommé une nouvelle directrice à la tête de l'Agence de biomédecine - la conseillère d'Etat Emmanuelle Prada-Bordenave, qui sera chargée d'organiser des états généraux de la bioéthique, en 2009 -, juristes, médecins et sociologues réfléchissent déjà aux contours de la future révision.

En 1994, la France adoptait ses premières lois de bioéthique, dans le but de trouver "un point d'équilibre entre la protection des droits fondamentaux de la personne et la non-entrave aux progrès de la recherche". Cette législation, révisée en 2004 avec cinq ans de retard sur le calendrier prévu, a adopté une série de principes, qui constitue le socle de toute réflexion sur la bioéthique en France : indisponibilité du corps humain, non-commercialisation du vivant, anonymat et gratuité du don. C'est sur cette base qu'il a été décidé, en 1994, de restreindre l'assistance médicale à la procréation (AMP) au traitement de l'infertilité des couples hétérosexuels. C'est aussi au nom du respect de la dignité humaine, et donc de l'embryon, qu'a été interdite, en 2004, la recherche sur les cellules souches embryonnaires, à l'exception d'expérimentations, autorisées sous contrôle strict de l'Agence de la biomédecine.

Bien que pionnière dans la réflexion législative sur la bioéthique, la France a l'un des arsenaux les plus restrictifs en matière de sciences du vivant, bien moins pragmatique que beaucoup de ses voisins européens. Cette situation génère depuis quelques années un véritable tourisme procréatif hors de nos frontières, les couples français ne pouvant bénéficier de l'AMP se dirigent vers la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Espagne, voire les Etats-Unis.

Face à l'avancée des sciences et l'évolution des moeurs, la question est posée de savoir si la France doit accepter un assouplissement de sa législation. *"Pouvons-nous nous en tenir à une législation interne rigide dans un contexte très libéral ?*, s'est interrogé Frédérique Dreifuss-Netter, professeur de droit, lors d'une audition publique organisée par l'Opecst, le 10 juin. *Faut-il garder les principes fondateurs de nos lois de bioéthique et accepter des exceptions, ou bien abandonner certains de ces principes et adopter de nouvelles valeurs ?"*

La première question que devra trancher le législateur est la levée ou non du moratoire qui pèse sur la recherche sur les cellules souches embryonnaires. La position de la France - interdiction de principe mais autorisation sous contrôle - est jugée illisible par nombre de scientifiques et d'observateurs qui dénoncent le retard qu'elle entraîne dans l'avancée de la recherche. Alors que la question était très polémique en 2004, un consensus scientifique et politique semble émerger pour l'adoption d'une position autorisant clairement la recherche sur l'embryon. Le sujet reste malgré tout sensible : une prise de position dans le sens de la levée du moratoire aurait coûté sa place à Carine Camby, ancienne directrice de l'Agence de biomédecine.

Les conditions d'accès et de recours à l'AMP constitueront l'autre axe de débat. Le principe de l'anonymat des donneurs de gamètes (sperme ou ovocytes), qui fonde la législation sur le don, sera discuté, notamment au regard de la demande d'enfants issus de l'AMP. Devenues adultes, ces personnes souhaitent accéder à l'identité de leur géniteur ou à des éléments d'identification de personnalité. *"Ces enfants ne recherchent pas un père puisqu'ils en ont un, mais ils semblent curieux de leur père génétique afin de mieux se comprendre*, a ainsi expliqué la psychanalyste Geneviève Delaisi de Parseval. *C'est plutôt un droit à sa propre histoire personnelle qu'une recherche en origines."*

ANONYMAT ET GRATUITÉ DU DON

Le législateur devra aussi se pencher sur l'éventuelle rémunération du don de gamètes. La France a opté pour une gratuité totale du don de sperme ou d'ovocyte et se borne à une simple indemnisation. Mais la pénurie d'ovocytes est telle en France (un couple peut attendre entre deux et cinq ans avant de pouvoir bénéficier d'un tel don) que la question d'une indemnisation plus substantielle est posée. D'autant que le don d'ovocyte est autrement plus lourd et contraignant pour la donneuse que ne l'est celui de sperme pour

le donneur. En Espagne, où le don d'ovocyte est "indemnisé" à hauteur de 900 euros, les donneuses affluent, attirant nombre de couples européens.

Les principes d'anonymat et de gratuité du don seront d'autant plus interrogés que la France pourrait légaliser les mères porteuses. Le 25 juin, le groupe du travail du Sénat sur la gestation pour autrui (GPA) se déclarait favorable à un tel recours, position qu'a ensuite reprise la secrétaire d'Etat à la famille, Nadine Morano. Or l'enfant issu d'une GPA pourra, si ses parents le souhaitent, connaître sa mère porteuse, tout comme cette femme devrait être correctement indemnisée le temps de sa grossesse. Ce qui est valable pour les enfants issus de mère porteuse ne devrait-il pas l'être pour les enfants issus de dons de gamètes ?

Au-delà, la révision des lois de bioéthique ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur les conditions d'accès à l'AMP. La revendication d'un droit à l'enfant se fait jour bien au-delà de la famille traditionnelle. *"La définition des conditions conjugales d'accès à l'AMP est à débattre aujourd'hui"*, a affirmé la sociologue Dominique Mehl, citant les couples homosexuels et les célibataires. *"La société a fait jusqu'ici le choix de faire de l'AMP la résolution d'un problème médical d'infertilité d'un couple hétérosexuel"*, a répondu Pierre Jouannet, professeur de biologie de la reproduction. *D'autres choix sont possibles, mais ils relèveraient d'un bond anthropologique en mettant en place une procréation en dehors de toute fertilité."*

Prévus pour le premier semestre 2009, les états généraux de la bioéthique devraient permettre un large débat. En rester au statu quo posé en 1994 et en 2004 paraît difficilement tenable. *"La législation française offre un certain confort, elle interdit tout, a ainsi pointé Israël Nisand, gynécologue-obstétricien. S'autoriser à dire oui au cas par cas permettrait d'éviter le bricolage procréatif à l'étranger."*

Paul Benkimoun et Cécile Prieur (Services Sciences et France-Europe)

SCIENCES

Machine à philosopher, par Jérôme Fenoglio

LE MONDE 2 | 03.07.08 |

A la frontière franco-suisse, le grand accélérateur de particules européen est une prouesse technologique désintéressée. Il sert l'objectif ultime de la science : la découverte de l'inconnu.

C'est une astuce de scientifiques, partagée avec les journalistes qui relatent leurs activités. Pour ne pas effrayer le grand public par la complexité et surtout le coût de leurs

recherches, tous ont appris à insister sur les bénéfices que l'individu moyen pourra en tirer. Tel nouveau matériau permettra de décupler la puissance de votre ordinateur. Telle réaction chimique améliorera immanquablement la qualité de nos crèmes solaires. Lorsqu'un chercheur manque à ses obligations, il est aussitôt rappelé à l'ordre par la question rituelle : " *Et quelles seront les retombées ?* "

Aucune. Rien avant très, très longtemps. Offrons-nous pour une fois cette réponse interdite avant le démarrage, cet été, du plus imposant instrument scientifique que les humains aient jamais assemblé. Enfoui cent mètres sous terre à la frontière franco-suisse, près de Genève, le grand collisionneur de particules de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a coûté près de 4 milliards d'euros. Autour de son anneau souterrain, de 27 km de circonférence, s'est soudée une communauté internationale de 10 000 physiciens et ingénieurs. Mais rien de ce qui sortira de cette formidable machine ne sera de nature à modifier nos vies quotidiennes. La sophistication des technologies utilisées est telle qu'elles ne bénéficieront pas avant longtemps à nos outils de tous les jours.

Pourquoi faudrait-il en avoir honte ? Pourquoi cacher ce qui fait toute la beauté de l'instrument ? Le grand collisionneur du CERN est une pure machine de connaissance, un appareil pour élever l'esprit au lieu de viser d'emblée les retombées. Il répond à ces instincts humains qui ne sont pas encore devenus des défauts : la curiosité, le besoin de savoir, l'envie de découvrir. Le goût du risque et de l'inconnu.

Car l'engin ne trouvera peut-être rien de ce que l'on en espère. En tout cas peut-être pas le fameux boson de Higgs, cette particule que les savants guettent comme la pierre angulaire, et toujours manquante, du système qui unifie la physique moderne. Mais même dans ce cas, il contribuera à faire avancer la réflexion sur la matière qui nous compose, et les secrets qu'elle nous dérobe. Cent mètres sous la commune de Ferney-Voltaire, où séjourna longtemps le grand penseur français, la boucle du collisionneur sera aussi une machine à philosopher.

Avec ses incertitudes, l'instrument répondra parfaitement à la définition que fixait récemment le physicien Albert Fert d'une activité scientifique libre dans sa démarche. *"On ne peut pas lui imposer une finalité stricte, déclarait au Monde, en octobre, le dernier Prix Nobel français. Son parcours n'est jamais linéaire. Il faut laisser la recherche fondamentale se dérouler, les chercheurs suivre leurs idées, en zigzaguant, pour déboucher sur des découvertes et ensuite des applications."* Sans pour autant exonérer la science de ses responsabilités vis-à-vis de la société, l'homme qui a multiplié par cent la mémoire des ordinateurs remettait ainsi les choses dans le bon ordre. Pour compléter sa démonstration, cet été, il faut espérer que les premières collisions de particules, au CERN, feront un peu de bruit dans les journaux. Et qu'elles ébranleront les idées toutes faites de ceux qui ne mesurent la recherche qu'au seul critère de la rentabilité immédiate.

CULTURE

Patrimoine photographique, l'Etat ne soigne pas son image

LE MONDE 2 | 03.07.08 |

Que vont devenir ses tirages, ses négatifs, sa correspondance, quand il aura disparu? A 63 ans, le photographe Bernard Plossu n'est pas vieux.

Pourtant, ce voyageur connu pour ses ambiances délicates s'inquiète : *"Je n'ai pris aucune disposition pour le futur de mon œuvre. J'y ai pensé il y a deux ans quand j'ai eu du diabète et une pneumonie... Il faut que je trouve une solution pour mes fonds. Mes trois enfants s'intéressent à mon travail, mais je ne veux pas les écraser avec ça."*

William Klein, grand photographe américain installé à Paris, n'a pas non plus pris de décision. *"J'y pense de temps en temps mais je ne sais pas bien quoi faire pour l'avenir de mon travail."* Beaucoup de photographes se posent la question. Car la France a beau être le lieu de naissance de la photographie, elle offre peu de solutions satisfaisantes pour ceux qui cherchent à assurer l'intégrité et le respect de leur œuvre après leur mort.

Le problème est particulièrement aigu en photographie, car la délimitation de l'œuvre est malaisée. D'abord, les épreuves sont multiples et plus ou moins importantes selon leur date et leur état. Musées, galeries, maisons de vente aux enchères, collectionneurs privilégient les épreuves d'époque, tirées juste après la prise de vue : elles sont souvent plus belles et magiques que les épreuves modernes, qui ont perdu toute vie et sont appauvries par la médiocrité des papiers actuels. Sans parler des tirages posthumes, que les musées et collectionneurs fuient. De plus, recherches personnelles et travaux alimentaires de commande coexistent souvent dans les œuvres, surtout chez les photographes des années 1930 à 1960.

Enfin, il y a d'un côté le négatif, considéré comme *"une promesse d'œuvre"*, selon la formule de la galeriste Michèle Chomette – un peu comme le moule pour le sculpteur –, et de l'autre le tirage, qui est l'œuvre aboutie. Peut-on faire des tirages à partir de négatifs qu'un photographe a négligés de son vivant? Pour Michel Frizot, historien de la photographie, seul l'auteur est à même de délimiter son œuvre et de décider de son utilisation. *"Les négatifs sont intéressants, même ceux qui ont été rejetés, mais dans un but de recherche. Il ne faut pas se mettre à la place de l'auteur, et sortir des inédits qu'on trouve jolis pour les accrocher au mur."* Mais la tentation est grande, pour les héritiers peu scrupuleux, de transformer les négatifs en planches à billets, d'éditer des

posters, des cartes postales, de vendre des images pour la publicité. Certains photographes ont tout prévu et font le tri pour éviter les abus. L'Américain Robert Frank, 83 ans, a passé un contrat avec la National Gallery de Washington. Il constitue une exception : envisager sa mort n'est pas chose facile...

"GIGANTESQUES" DROITS DE SUCCESSION

Bernard Boubat, le fils d'Edouard Boubat, mort en 1999 et célèbre pour ses visions enchantées, dit que son père avait pris ses précautions. *"A partir de 1988, on a tout passé en revue, planche par planche. Il disait 'ça oui, ça non'... Il a sélectionné 300 images de référence, mais aussi des inédits qu'il aimait. Et il m'a fait détruire beaucoup de choses, surtout en couleurs. Il avait estimé les frais de succession et mis de côté l'argent nécessaire."* Il ajoute : *"L'agence Rapho s'occupe des reproductions pour la presse. Je fais des expositions, des livres. J'accepte des calendriers et des cartes postales mais je refuse les tirages posthumes. Je fais tout pour respecter sa mémoire."*

Dans le monde de l'art, beaucoup estiment que les héritiers ne sont pas les mieux placés pour préserver l'œuvre. D'autant qu'un respect strict des intentions du photographe limite les retombées financières. L'investissement personnel est grand, mais les profits atteignent rarement ceux d'un Doisneau, dont l'œuvre est gérée par ses deux filles, Annette et Francine. Barbara Rix-Sieff, veuve du photographe de mode et portraitiste Jeanloup Sieff, mort d'un cancer en 2000, se souvient : *"Même quand il était malade on n'en parlait pas, il ne voulait pas me gêner la vie avec ça... Et quand il est mort, ça a été difficile. J'ai eu des dizaines d'offres d'achat, mais je ne savais pas si l'œuvre serait respectée. Je m'en occupe donc moi-même : c'est un héritage génial, mais pesant..."*

Les œuvres finissent souvent par être dispersées. C'est le cas de Brassai, grand photographe d'origine hongroise disparu en 1984, célèbre pour ses vues magnétiques de Paris de nuit dans les années 1930. Sa veuve, Gilberte Brassai, est décédée à son tour en 2005. *"Quand Brassai est mort, son œuvre ne valait pas grand-chose, explique Agnès de Gouvion Saint-Cyr, qui porte la double casquette d'inspectrice générale pour la photographie au ministère de la culture et d'exécutrice testamentaire de Brassai. Aujourd'hui ses contacts de graffitis atteignent 15000 euros en salles des ventes!"* Pour régler les "gigantesques" droits de succession – plusieurs millions d'euros –, Agnès de Gouvion Saint-Cyr a organisé une vente aux enchères puis procédé à une dation en paiement : les frais de succession sont réglés en nature à l'Etat, avec des tirages. Mais l'œuvre est dispersée. Le Centre Pompidou, le Musée Picasso et la Bibliothèque nationale se partageront des tirages et une partie de la correspondance, le reste reviendra à la famille. Contrairement aux souhaits de Gilberte Brassai, qui aurait voulu éviter le dépeçage.

A en croire les photographes, la fondation serait "la" solution, la formule magique capable à la fois de préserver une œuvre, de favoriser sa reconnaissance et d'encourager

la recherche. Il y a une référence : la Fondation Henri Cartier-Bresson, ouverte en 2003 dans le 14^e arrondissement de Paris. L'immeuble accueille les archives du cofondateur de l'agence Magnum, organise trois expositions par an, attribue un prix, édite des livres. Avec le succès des expositions – jusqu'à 1000 visiteurs par jour – et des livres, elle boucle son budget de 500 000 euros par an. Mais *"tout le monde n'a pas les moyens d'avoir sa fondation"*, soupire Frank Horvat, reporter qui fit sortir la photo de mode dans la rue dans les années 1950. En France, créer une fondation est extrêmement onéreux, la faire vivre, année après année, est encore plus difficile, malgré les exonérations fiscales. La Fondation Cartier-Bresson ne paie pas de loyer, grâce à un immeuble acheté par Martine Franck, veuve du photographe.

ABSENCE D'INTERLOCUTEUR

Louis Bachelot, gendre du photojournaliste Gilles Caron, auteur d'images mémorables sur Mai 68, mort en 1970 au Cambodge, a domicilié en Suisse la fondation qui perpétuera l'œuvre de son beau-père : *"Créer une fondation coûte seulement 250 euros, et c'est beaucoup moins compliqué qu'en France."* Louis Bachelot éditera aussi, en série limitée, des tirages posthumes. *"Ça ne plaît pas aux historiens de la photographie, mais Gilles Caron n'a travaillé que quatre ans... Il reste peu de tirages d'époque à vendre. Et il faut bien faire tourner la fondation."*

Faute de mieux, des photographes cherchent des solutions en dehors de Paris. Marc Riboud, originaire de Lyon, organise actuellement une donation à sa ville – tirages signés, livres, correspondance. De son côté, la veuve du photographe Jean Dieuzaide (1921-2003), grande figure de Toulouse, a fait de même, tout en imposant des conditions drastiques : Toulouse doit lui verser l'équivalent de 10 % de la valeur totale du fonds, construire un lieu dédié avec une salle d'exposition, une salle de stockage, un laboratoire photo. Il n'est pas certain que ce projet, voté juste avant les élections de mars, soit poursuivi par la nouvelle municipalité de gauche.

Reste enfin une solution, a priori évidente : la donation à l'Etat. Cette éventualité fait pourtant frémir tous les photographes interrogés. Il y a près de vingt ans qu'aucun photographe n'a fait don de son œuvre à la nation... Les auteurs de renom ont tous préféré une autre solution : Robert Doisneau, Brassai, Lucien Hervé, Henri Cartier-Bresson... Et même Helmut Newton : le sulfureux photographe allemand, installé à Paris puis à Monaco, a vainement tenté, en 2003, de négocier une donation de son fonds à la France. Avant d'opter, découragé, pour Berlin. Frank Horvat a même cette phrase définitive : *"L'Etat, c'est le diable! Je n'ai pas encore trouvé d'alternative, mais c'est la pire des solutions."* Pourquoi cette méfiance, pour ne pas dire aversion? L'absence d'interlocuteur clair et compétent, les revirements de la politique photographique de l'Etat et des choix contestables ont fini par décourager les meilleures volontés. Pourtant, à la fin des années 1970, une impulsion est donnée pour collecter des fonds de photographes : seize fonds, dont quatorze donations, sont réunis et confiés par l'Etat à

une association, Patrimoine photographique. Mais déjà, ces donations comportent deux faiblesses. D'abord, on ne trouve qu'un seul photographe immense : le Hongrois André Kertész (1894-1985). Et puis, Kertész compris, les donations sont surtout constituées de négatifs et non de tirages. Ces fonds deviennent un encombrant *"grenier de négatifs"*, alors que les épreuves originales, qui ont plus de valeur, peuvent être admirées sur les cimaises des musées.

Une exposition de 1994 a montré l'absurdité de cette conception et refroidi tous les grands photographes. A cette date, l'association Patrimoine photographique décide d'exposer des inédits de Kertész : des tirages réalisés à partir de négatifs que le Hongrois n'a jamais tirés, ni même souhaité publier. Nombre de photographes, parmi les plus célèbres, crient à la trahison. *"Depuis cette exposition, explique Frank Horvat, je pense à détruire tous mes négatifs, pour être sûr qu'on ne fasse pas n'importe quoi avec."* Gilles Walusinski, vice-président de l'association du Jeu de Paume, qui a succédé au Patrimoine photographique, explique que *"c'est à la suite de cet épisode qu'Henri Cartier-Bresson a dissous l'Association des amis d'André Kertész, qu'il présidait. Et qu'il a opté pour la création d'une fondation"*.

Le plus surprenant est que, quatorze ans après cette exposition, la gestion des fonds photographiques par l'Etat reste problématique. Ce dernier affiche pourtant des signes de bonne volonté : il a trouvé un lieu pour abriter la fondation de l'amateur surdoué Jacques-Henri Lartigue (1894-1986), tenant enfin les engagements auxquels il manquait depuis quinze ans. De gros travaux sont également prévus pour accueillir les donations de photographie dans un nouveau lieu, à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Et une conservatrice, Marie Robert, vient d'être nommée pour les gérer. Mais voilà : la conservatrice n'est pas spécialiste de photographie mais de cinéma et d'audiovisuel. *"Nous ne voulions pas d'un profil muséal"*, dit-on au ministère de la culture, où on fonde tous les espoirs sur la numérisation et sur une politique de *"visites virtuelles"* des fonds.

Une orientation qui fait déjà des dégâts à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (ministère de la culture), chargée de la gestion des donations de photographie. Cette dernière a lancé une numérisation de masse de ses fonds, sans réflexion préalable et sans considération pour les auteurs. Des milliers de négatifs sont mis en ligne sur le site Internet de la Médiathèque, à la queue leu leu, avec des légendes indignes, sans hiérarchie et sans respect du cadrage du photographe.

Ainsi, le photographe Roger Parry (1905-1977), proche du surréalisme et célèbre pour son illustration du livre *Banalité*, de Léon-Paul Fargue, en 1930, est représenté par un flot de 4778 images : en majorité des reportages alimentaires mineurs, alors que ses œuvres surréalistes ne sont qu'effleurées. Pire : on trouve côte à côte, sur le site, un photomontage surréaliste connu et une image de travail qui a servi à le fabriquer. Aucun moyen de savoir quelle est l'œuvre et quel est le brouillon. On ignore même qu'il s'agit de négatifs scannés, et non de tirages approuvés par l'auteur (voir page 22). Les œuvres

de Marcel Bovis (1904-1997) sont aussi cadrées de façon contestable : certaines images, comme Cavalerie Schumann du Cirque Médrano (1933) sont carrées sur le site, alors que dans la monographie parue en 1992 (Ed. Manufactures), elles sont rectangulaires.

Le directeur de la Médiathèque, Jean-Daniel Pariset, défend ses choix : *"Si l'auteur a fait don de ses négatifs, c'est bien pour qu'on les montre. Et en photographie, la notion d'œuvre est fluctuante. Moi, je ne sais pas faire parler les morts! Si on se limite à ce qu'un auteur a décidé à un instant t, c'est une sacrée censure. Pourquoi vouloir limiter l'accès aux négatifs à une élite de chercheurs?"* Outre que cette position s'oppose à ce qui se fait dans de nombreux fonds à l'étranger, la sélection proposée ne répond à aucun critère esthétique. Les images sont envisagées comme des documents. Comment, avec de tels procédés, ne pas transmettre une vision faussée de l'œuvre?

L'A-PEU-PRES REGNE

Autre source d'inquiétude, les nouvelles compétences confiées par l'Etat à l'agence photo de la Réunion des musées nationaux. La RMN, qui dépend du ministère de la culture, vend déjà les reproductions des œuvres des musées nationaux aux journaux, aux éditeurs, aux agences de publicité et même aux particuliers. Avec profit : son chiffre d'affaires de 4 millions d'euros a été multiplié par trois depuis 1999. Depuis quelques mois, elle vend aussi des reproductions issues des seize fonds de photographes conservés à la Médiathèque.

Ces nouvelles attributions provoquent confusion et trouble parmi le personnel de la RMN. Car avec la diffusion de ces photographies, l'agence est chargée de gérer le droit d'auteur de ces œuvres, une compétence dont elle n'est pas familière. Il s'agit non seulement de faire respecter le droit patrimonial, qui permet de toucher de l'argent sur la reproduction des œuvres jusqu'à soixante-dix ans après la mort de l'artiste, mais surtout d'assurer le droit moral, qui permet de s'opposer à une utilisation contestable de l'œuvre : par exemple quand la photo est recadrée. Ou quand elle illustre un article qui n'a rien à voir avec l'image, une campagne de pub, etc.

Selon la convention signée par la RMN, un comité devait se réunir pour décider des règles à appliquer concernant le droit d'auteur. Pour l'instant ce comité fantôme ne rassemble que les directeurs de la Médiathèque et de l'agence de la RMN, un représentant de l'Etat, et aucun spécialiste de photographie. Aucune réflexion n'a été mise en œuvre sur ces questions, aucun code de déontologie édicté. Les employés du service commercial, qui ne sont pas familiers de l'œuvre des photographes concernés, se débrouillent comme ils peuvent avec les clients. Le directeur de l'agence photo de la RMN, Jean-Paul Bessières, ne sait même pas pour quels auteurs exactement son agence gère le droit d'auteur. Car outre les seize fonds, la RMN a hérité des images de photographes plus anciens, tels Paul Castelnau (1880-1944) ou Thérèse Bonney (1894-1978), et des droits qui vont avec. Jean-Paul Bessières est persuadé que ces auteurs

sont "*morts depuis tellement longtemps que le droit d'auteur ne s'applique plus*". C'est faux.

Il suffit de parcourir les images du site Internet de l'agence photo de la RMN pour constater, de façon criante, l'à-peu-près qui règne. Une fois encore, André Kertész est en première ligne. Alors que l'agence a toute latitude pour diffuser des images correspondant à des tirages de Kertész, choisis et offerts par lui au Centre Pompidou, elle a mis sur le Web des images de troisième zone, tirées d'après les négatifs de Kertész conservés à la Médiathèque. Jean-Paul Bessières assure que les cadrages Internet respectent les tirages validés par l'auteur dans ses livres. Celui qui fait référence, *Sixty Years of Photography*, a été publié aux Etats-Unis, en 1972, par l'éditeur Grossman. Or la grande majorité des images diffusées ne figurent pas dans ce livre. Et une photo majeure est présentée sur le site... à l'envers (voir page 23). L'une de ses Distorsions a le fond noir encombré par une chaise, alors que Kertész gommait toutes les scories de ses images lors du tirage (voir pages 18-19).

Pire : en décembre 2007 sont apparues sur le site – avant d'être aussitôt retirées – des dizaines d'images couleurs que le photographe n'a jamais voulu montrer. Les mêmes que celles de l'exposition de 1994. Avant d'avoir en charge les seize donations, l'agence photo de la RMN assurait le droit d'auteur pour une seule œuvre photographique, celle de Brassai. "*Nous avons une personne très qualifiée, qui a travaillé avec Gilberte Brassai et qui s'occupe du droit d'auteur*", assure le directeur de l'agence. Selon nos informations, cette employée ne s'occupait déjà plus des droits d'auteur au moment de l'entretien et a quitté l'agence en mai, en désaccord avec la politique de la direction.

La nouvelle convention de la RMN prévoit la possibilité de réaliser et de vendre des éditions limitées de trente tirages modernes : un choix qui garnira le porte-monnaie des ayants droit et de la RMN. Mais cette décision est-elle opportune venant d'un service public? L'historienne de la photo Françoise Denoyelle, qui a regroupé les donateurs et leurs ayants droit dans une association, ne voit pas où est le mal. "*Les tirages modernes, s'ils sont bien faits, sont utiles. Ils permettent, par exemple, d'exposer des photographies dans des lieux qui, n'étant pas aux normes muséales, ne pourraient pas accueillir des tirages d'époque.*" Mais imaginerait-on exposer des fac-similés de Picasso dans des maisons de quartier?

INITIATIVE ORIGINALE

A aucun moment il ne semble que l'Etat français ait regardé au-delà des frontières pour s'inspirer des pratiques étrangères. Selon le photographe Bernard Plossu, le "*royaume des dieux*" se trouve aux Etats-Unis : à Tucson, dans l'Arizona. Là-bas, le Center for Creative Photography a été créé dès 1975 à l'initiative d'un photographe célèbre, Ansel Adams, et du directeur de l'université d'Arizona. Il est le seul lieu au monde conçu

spécialement pour accueillir les archives de photographes – des tirages aux négatifs en passant par les lettres, les appareils photo et même les chaussures de marche! D'abord concentré sur les fonds de cinq auteurs américains – Ansel Adams, Harry Callahan, Wynn Bullock, Aaron Siskind et Frederick Sommer –, il s'est ouvert à d'autres nationalités et au reportage (fonds W.Eugene Smith).

Le principe du Centre, qui accueille gratuitement visiteurs et chercheurs, est fondé sur la séparation stricte, dans deux chambres fortes, des œuvres proprement dites (tirages) et des archives (négatifs, contacts, tirages de travail, correspondance, etc.). La collection d'exposition comprend 80000 tirages, les archives renferment 3,8 millions de pièces. *"La clé, explique Britt Salvesen, directrice du Centre, c'est de préparer en amont, avec le photographe, la répartition de ses fonds. Et s'il n'est plus là pour décider, nous faisons appel à un spécialiste."* Il arrive que le centre soit chargé de la diffusion commerciale de certains fonds, mais les retirages posthumes sont exceptionnels. *"Nous en faisons uniquement à des fins de recherche mais en aucun cas pour la commercialisation. Et ces tirages ne sont pas exposés comme les autres. Ce ne sont pas des œuvres, ils sont détruits après utilisation."* A la différence des institutions françaises, le Centre peut revendre certaines pièces : *"Nous ne vendons que des tirages que nous avons en double. Cela nous permet d'acheter de nouveaux fonds."* L'organisme, financé par le public et le privé, s'enrichit de deux ou trois fonds par an.

En France, une initiative originale, un peu similaire car initiée par des photographes, est à l'étude. L'agence Magnum, confrontée au vieillissement de certains photographes, réfléchit à une solution. *"Magnum n'est pas armée pour s'occuper des fonds de ses photographes sur le long terme, explique son directeur, Julien Frydman, il faut inventer autre chose."* Le directeur espère convaincre les photographes de Magnum de créer, ensemble, une fondation en s'appuyant sur les spécificités de la législation française et son droit moral. *"Aux Etats-Unis, le copyright s'éteint au bout d'un certain temps, explique Julien Frydman. Mais en France, le droit moral est perpétuel. Et il peut être légué à une personne morale, comme une fondation. Le principe est de prolonger l'esprit collectif de Magnum. Avec l'idée que les meilleurs garants de l'œuvre des photographes morts, ce sont les photographes vivants."*

Claire Guillot

La donation fantôme de Ronis

Lorsqu'en 1983 Willy Ronis décide de faire une donation à l'Etat, ce photographe de la veine humaniste est un peu oublié. Il offre *" un ensemble de tirages et de négatifs constituant son œuvre photographique "*, en échange du loyer de son appartement parisien, dans le 20e arrondissement. L'Etat devient propriétaire de ses fonds, mais le photographe en garde l'usufruit – il peut vendre des reproductions ou faire des tirages

modernes. Mais aucun inventaire n'est effectué, et les fonds restent chez Ronis.

A deux reprises, il renouvelle sa donation, pour inclure l'œuvre réalisée entre-temps. A la fin des années 1990, sa cote, comme celle de Doisneau, se met à grimper. En 2004, on voit apparaître, dans le catalogue de la maison de ventes Artcurial, des tirages d'époque de Willy Ronis. Ce dernier met en vente des tirages anciens qu'il avait en dépôt dans son agence, Rapho. C'est un succès : certaines pièces uniques atteignent 10000 euros. Mais ces œuvres n'appartiennent-elles pas à l'Etat? Elles ne sont répertoriées nulle part. Vingt-cinq ans après la première donation, l'inventaire de l'œuvre est en cours. Pendant ce temps, l'Etat aura réglé, au minimum, 250000 euros de loyer.

ECONOMIE

Rencontre avec Jeffrey Madrick, directeur du Centre d'analyse des politiques économiques de l'université New School (New York)

"Le recours au crédit facile a masqué les faiblesses structurelles de l'économie américaine"

LE MONDE 2 | 09.07.08 |

Jeffrey Madrick dirige le Centre d'analyse des politiques économiques de l'université New School (New York). Il est aussi professeur à Cooper Union. Titre, provocateur, de son prochain ouvrage : *The Case for Big Government* ("Défense des dépenses publiques fortes", Princeton University Press, parution en novembre).

Que s'est-il passé depuis un an aux Etats-Unis ?

R : Ce qui devait arriver... Il y avait un tel déni des réalités, l'accès au crédit était si facile que, jusqu'à l'explosion de la bulle immobilière, malgré les signes avant-coureurs, toutes les difficultés étaient analysées comme passagères. Que le cataclysme ait commencé par la finance n'est pas surprenant, tant l'économie financière a pris le pas sur tout, ici. Lorsque celle-ci a subi des pertes énormes, parce que la bulle spéculative du crédit immobilier a explosé, sa capacité à prêter de l'argent à toute l'économie s'est restreinte. Or, notre économie fonctionne sur un recours au crédit exceptionnellement extensif, et cela depuis très longtemps. Jusqu'en 2006, on a connu une phase longue de croissance importante, de profits records. La productivité augmentait. Normalement, cette dernière est le fondement de la croissance et de la hausse des revenus. Or là, le pouvoir d'achat moyen a stagné. Pour beaucoup, il a régressé. On n'avait jamais connu cela auparavant.

Pourtant, une large majorité d'Américains, bénéficiant de l'expansion, soutenait cette économie...

Oui, du moins durant un temps. Mais dès le début du second mandat Bush, on a constaté

un début de distanciation. Aujourd'hui, le bilan est simple : le pouvoir d'achat du revenu familial moyen est inférieur à ce qu'il était lorsque George W. Bush a pris ses fonctions. Il faut toujours du temps pour comprendre ce qui arrive. En plus, non seulement les républicains, mais aussi les démocrates disaient que l'économie allait bien, ces derniers attribuant la prospérité à la présidence Clinton.

Ils avaient raison, non ? Les classes moyennes ont beaucoup bénéficié de l'ère Clinton...

Bien sûr! Toutes les catégories de travailleurs ont vu leur situation s'améliorer. Mais la progression des classes moyennes médianes et basses a été insuffisante pour compenser la perte de revenus des années précédentes. Le bilan économique de Bill Clinton est complexe. Effectivement, il a augmenté les impôts et équilibré le budget. En outre, l'économie a pu alors bénéficier des dividendes de la paix, après la fin de la guerre froide, et du boom technologique. Les marchés et l'immobilier ont commencé à beaucoup prospérer.

Mais Clinton a fondamentalement poursuivi la ligne de ses prédécesseurs : c'était une économie d'accès aux biens beaucoup plus que de croissance des revenus. Alan Greenspan [président de la Réserve fédérale] était là pour privilégier la lutte contre l'inflation et protéger des profits financiers. Clinton n'est pas responsable de la crise actuelle, mais sa politique économique y a aussi contribué.

Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le travailleur moyen gagne moins, compte tenu de l'inflation, que son père il y a trente ans. Et ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures, beaucoup moins. Parmi ceux qui sont sortis de l'université, seuls les détenteurs d'un diplôme élevé font beaucoup mieux que les autres. Le college [équivalent de la licence] ne garantit plus une vie décente. En plus, il faut trouver un "*bon*" college, donc être issu d'une famille en mesure de payer son coût, qui a énormément augmenté. Un président d'université a déclaré : "*Dites-moi de quel college vous sortez, je vous donnerai le code postal du lieu où vous avez grandi.*" La naissance détermine plus que jamais le revenu à venir.

Avec la bulle immobilière, il a fallu se rendre à l'évidence. La part des dettes personnelles est devenue énorme. L'immobilier n'en est que la manifestation spectaculaire. Tout le boom des acquisitions de biens, mais aussi de l'investissement, était fondé sur le crédit – et un crédit peu coûteux. Quand j'ai acheté un appartement à New York, l'organisme prêteur ne m'a quasiment demandé aucun document justificatif! Tant que l'on a pu continuer d'emprunter, le déni s'est poursuivi. Le jour où cela a pris fin, le système s'est effondré. De ce point de vue, la crise économique de l'après 11-Septembre a été édifiante. La capacité d'emprunt n'étant pas touchée, la croissance a pu repartir assez vite, l'emploi aussi. De plus, il a fallu financer une guerre [en Irak]. Les dépenses publiques qu'elle génère ont creusé le déficit, mais elles ont aussi contribué à maintenir l'activité. Le PIB augmentait, le chômage était jugulé.

On se disait : *"Tout va bien."* Ceux qui clamaient que la dette était beaucoup trop importante passaient pour des Cassandre. Même les démocrates se taisaient contre les réductions d'impôts. Or la réalité est que le taux officiel de chômage, par exemple, n'était formellement maintenu très bas que parce que beaucoup de femmes sorties du marché de l'emploi n'étaient plus comptabilisées. Lorsque la bulle du crédit a explosé, l'effet dominos s'est enclenché. La crise a touché les particuliers –le marché immobilier *"magique"* n'existait plus–, mais aussi les entreprises, qui fonctionnaient sur le même modèle d'endettement. Resserrement du crédit égale moins d'investissement, égale moins d'emploi. Quand on perd son emploi, aux Etats-Unis, on perd aussi, très souvent, son assurance pour l'appartement, sa pension, son assurance-santé. Le risque du système était connu, et beaucoup de mes confrères économistes ont contribué à entretenir l'illusion.

Que pensez-vous du débat "récession- pas récession" ?

Nous sommes dans la pire situation économique depuis le début des années 1990, mais il est difficile de dire comment elle va évoluer. La catastrophe n'est pas du tout certaine. Ce qui me semble essentiel, c'est que, si elle ne survient pas, ce sera parce que les pouvoirs publics auront agi vite. D'abord, Ben Bernanke, le président de la Réserve fédérale, a géré la crise financière de façon remarquable : agressivement, mais sans précipitation. Il a baissé les taux progressivement, décevant souvent les attentes des banquiers de Wall Street, et il a dégagé des liquidités pour que le crédit ne s'effondre pas complètement. Tout n'a pas été parfait, mais il a été sage.

Ensuite, le gouvernement est intervenu. Un candidat à la présidence m'avait appelé en novembre 2007, pour me demander : *"Dois-je proposer un paquet de mesures de l'Etat pour stimuler l'économie?"* Je lui avais répondu oui et conseillé de fixer la somme à 1 % du PIB : soit 150 milliards de dollars. Mais il n'a pas osé! Il a proposé un *"stimulus"* public de 25 milliards. Une intervention lourde de l'Etat, à l'époque, c'était encore impossible à énoncer. Deux mois plus tard, le Congrès et la Maison Blanche débattaient ouvertement d'une série de mesures à hauteur de 1 % du PIB. L'influence de gens comme Lawrence Summers [ex-secrétaire au trésor de Bill Clinton] a été déterminante.

Vous êtes donc favorable au "Plan Bush" ?

La répartition du *"paquet"* entre les ristournes fiscales et le déblocage de fonds pour intervenir directement en faveur des plus nécessiteux, ou entre les particuliers et les entreprises, aurait dû être différente. Mais, sur le fond, ce plan est efficace. Sa leçon fondamentale est que seule une intervention de l'Etat a pu éviter un effondrement. Aujourd'hui, des économistes disent : *"Finalement, ça n'allait pas si mal."* Comme si les pouvoirs publics n'y étaient pour rien. Quelle incompréhension!

Comment voyez-vous l'évolution de la crise ?

Nous serons probablement en récession *"technique"* en novembre. Trop de gens sont encore beaucoup trop endettés, les salaires régressent, l'emploi réel baisse. Le risque

d'effondrement restera présent. Si le Congrès adopte un second plan de soutien, je nous vois plutôt poursuivre dans un ralentissement long. Pour moi, la vraie question n'est pas de savoir comment évoluera la crise, mais comment retrouver l'expansion. Et quel type d'expansion.

"C'est l'économie qui compte, imbécile", avait dit Bill Clinton. et il l'avait emporté contre George Bush père en 1992. l'économie sera-t-elle la question-clé du scrutin de novembre ?

L'économie pèse toujours sur une élection. Si la récession est plus sévère que je ne l'imagine, elle pèsera bien plus fortement. Mais un scrutin présidentiel est rarement conditionné par un seul facteur, et l'état de l'économie n'influe pas de manière mécanique. Le boom, en 2000, n'a pas empêché Al Gore, vice-président sortant, de perdre contre George W. Bush. Mais la crise économique a effectivement fait perdre Nixon contre Kennedy en 1960 et Bush père contre Clinton en 1992. Nous sommes dans une situation similaire à celle de 1960. Avec une différence : Nixon ne pouvait faire confiance à Eisenhower pour lâcher la bride à l'inflation. Pour McCain, avec Bush à la Maison Blanche, c'est plus facile, car cela importe peu au président sortant : il acceptera un second plan de relance, si nécessaire.

L'inflation, justement : elle grimpe, mais ne s'envole pas. les fondamentaux de l'économie ne sont pas si mauvais. or jamais l'indice de confiance de la population dans l'économie n'a été aussi bas depuis que cet indicateur existe. comment cela s'explique-t-il ?

Le chiffre de l'inflation "*de base*" aux Etats-Unis, celui que les économistes retiennent, n'inclut pas l'évolution des prix des produits alimentaires et des carburants, jugés trop fluctuants. Or, aujourd'hui, avec l'augmentation du prix du baril, des matières premières et des produits agricoles, plus la faiblesse du dollar, qui influe sur les coûts à l'import, carburants et nourriture sont les deux domaines où les prix s'envolent. Les gens le ressentent fortement.

Pour les Etats-Unis, la question-clé est celle du dollar, pas celle du prix des matières premières. Mon pari est que, avec les difficultés économiques, ces prix retomberont partiellement. Les spéculateurs ont leur rationalité de court terme. Mais peu importe que le pétrole grimpe encore ou redescende : globalement, le dollar a tellement reculé que nos acheteurs ne peuvent plus payer aux producteurs les prix qu'ils exigent. Cet impact-là sera réellement durable, avec des conséquences énormes. Car l'Amérique n'a pu s'endetter à ce point, pour consommer toujours plus, que parce que le dollar était assez fort.

Maintenant, nous allons vers des temps difficiles. Les prix des matières premières ne retomberont pas à leurs niveaux antérieurs et il y aura des pressions sur les entreprises pour lutter contre le réchauffement climatique. Ces deux éléments pèseront sur la possibilité d'un rétablissement rapide. Je crains que la Fed et, surtout, la Banque centrale

européenne ne sur-réagissent aux tendances inflationnistes actuelles et ne fassent remonter les taux rapidement.

Assiste-t-on a la fin des " reaganomics " ou, au contraire, restent-ils, malgré les difficultés actuelles, le fondement de la pensée économique américaine ?

Vous demandez si les dépenses publiques ne sont plus perçues comme le Grand Méchant Loup ? Disons qu'un début de remise en question émerge. Mais les Américains ne sont pas prêts à écouter quelqu'un qui dirait : il faut augmenter les dépenses fédérales de 3 ou 4 points de PIB pour résoudre nos énormes problèmes d'infrastructures. Obama, par exemple, a proposé 10 milliards de dollars d'argent public pour améliorer l'éducation primaire, qui va très mal. On évoque 20 milliards pour les travaux d'infrastructures. Il en faudrait dix fois plus, mais cela reste indicible. Tout cela part de loin : souvenez-vous qu'à la fin du mandat Clinton, les dépenses publiques d'infrastructures étaient inférieures à celles qu'allait consentir le président Bush durant son premier mandat.

L'économie sous Reagan – et cela avait commencé avant lui – c'était : a) moins d'impôts et moins d'investissement public; b) déréguler pour permettre au privé de faire mieux que l'Etat. Qui a déclaré : *"L'ère des dépenses gouvernementales importantes est terminée"*? C'est Bill Clinton! Ni Hillary Clinton ni Barack Obama ne pouvaient dire à l'opinion : *"Je vais revenir à l'Etat dépensier."* Sur ce plan-là, idéologiquement, les *"reaganomics"* ont gagné. En revanche, sur le second point, la dérégulation, on perçoit un fort mouvement d'opinion. Sur les questions d'emploi, de santé, de transport, etc., beaucoup pensent qu'elle a été poussée trop loin. Les gens disent : il faut des règles, des protections. Là, on assiste à un changement important.

Barack Obama et Hillary Clinton ont flatée les sentiments protectionnistes. John McCain, très peu. perception d'une menace de l'invasion de produits chinois, sentiment que l'Amérique se vend à des fonds chinois, arabes ou russes : voyez-vous le protectionnisme se renforcer aux Etats-Unis à l'avenir ?

En surfant sur les craintes protectionnistes, les candidats démocrates ont fait de la politique. Ils savent dans quel monde on vit, et que l'isolationnisme commercial est impossible. Cela étant, le sentiment protectionniste croît, et le problème n'est pas simple. L'Amérique est sortie de la Grande Dépression en donnant aux salariés des acquis quand la croissance est revenue : une classe industrielle socialement protégée, le salaire minimum, un temps de travail hebdomadaire maximal... Tout cela a été broyé. Maintenant, nous perdons constamment des emplois industriels. Nous devenons une société de services, avec quantité de salariés mal payés et non protégés. Et les travailleurs perdent leurs protections parce que les anciens bastions ouvriers protégés, qui tiraient tout le monde vers le haut, sont ceux qui souffrent le plus de la nouvelle économie. Il y a trente ans, l'industrie constituait 32 % de notre production. Elle est tombée à 13 %. Si l'on parvenait à remonter ne serait-ce qu'à 16 % ou 17 %, cela ferait déjà une grosse différence.

Il est temps que l'Amérique exige de ses partenaires commerciaux d'adopter des lois contre le travail des enfants, pour le respect de l'environnement. Cela renchérit leurs produits? Oui. On devra donc consommer différemment et produire plus et mieux pour exporter plus. Au moins sur ce plan, le dollar faible nous sera utile. Arrêter le cycle vicieux de la désindustrialisation ne signifie pas revenir à la sidérurgie et à l'automobile d'antan. Mais il y a tant de domaines industriels novateurs que nous ne développons pas! C'est d'ailleurs le seul moyen de résorber la poussée protectionniste. Si nous ne revenons pas à une éducation publique de qualité et à des salaires minimaux plus décents, avec des indemnités de chômage plus généreuses et une assurance médicale qui ne dépende pas de la détention d'un emploi, nous nous enfonçons dans une société de plus en plus déchirée.

Quelle est la priorité économique de l'Amérique, aujourd'hui ?

Sans hésitation : la santé. Elle nous coûte 16 à 17 points de PIB. Si on continue comme cela, elle parviendra à 20-22 points dans vingt ans. Nous avons le pire système du monde développé, le plus cher et le moins protecteur. Quinze pour cent des Américains vivent sans protection médicale, et cette proportion augmente en permanence. Si rien n'est fait, ce sera la principale source d'effondrement économique. Nous sommes face à une décision essentielle. La sortie de crise passe par l'imposition de la volonté gouvernementale au lobby pharmaceutique et aux assurances. L'Etat, du moins dans un premier temps, devra contrôler la plupart des coûts de la santé. Les solutions sont compliquées, mais c'est la seule logique possible. Si on continue de penser que l'Etat doit laisser faire le marché, on alimente une tragédie annoncée.

Le système économique qui a prévalu depuis les années 1970 peut-il changer ?

Il va changer, parce qu'il est à bout. La question est comment et à quel coût. Avec le dollar faible, le volume du crédit va diminuer, c'est inéluctable. Le gouvernement devra investir et proposer au secteur privé les stimulants adéquats pour qu'il trouve son intérêt à investir aussi dans les grandes infrastructures. L'électricité, les transports, tous les services liés à l'énergie devront être régentés à nouveau. Et l'Américain devra progressivement apprendre à consommer différemment.

Cela ne se décrète pas...

Non, mais la réalité l'imposera. Regardez l'automobile. La vente de 4x4 et de pick-up s'effondre. Pas parce que les gens n'en veulent plus. Ils pestent, mais ils passent aux berlines, moins consommatrices d'essence. De même, la réalité fait que, aujourd'hui, on peut prôner une réforme profonde de l'assurance médicale et être écouté, alors qu'il y a quinze ans, c'était impossible. La réalité est toujours plus forte que les idéologies. La nouvelle réalité, c'est que si la dette n'est plus le carburant de la consommation, il faudra bien consommer autrement. Et si on ne peut plus emprunter aussi facilement, il faudra bien encourager l'épargne.

Le débat politique entre les candidats sur les questions économiques est-il de bon niveau ?

Barack Obama a l'envergure pour "penser" ces questions en profondeur et la capacité d'entreprendre un changement. Mais, dans le domaine économique, il est entouré de gens très liés à l'establishment financier. John McCain, lui, est un reaganien convaincu. Il pense sincèrement qu'il faut toujours restreindre le train de vie de l'Etat. Je suis pourtant certain qu'Obama sait qu'il devra augmenter les impôts. Et, autour de McCain, pas mal de conseillers le savent également. Mais ni l'un ni l'autre ne peut le dire comme ça.

C'est pourquoi le niveau du débat économique dans la campagne est faible. Personne n'embrasse les problèmes dans leur globalité. Mais un politicien doit se faire élire. Il navigue entre ses convictions et l'écoute de l'opinion. Ensuite, il doit faire les choses, pas forcément les dire. Ce n'est pas du cynisme, c'est une obligation. Personne ne peut dire aux Américains : *"Ne vous plaignez pas de la montée du prix à la pompe; comparé à l'Europe, ce n'est rien!"* Ou *"C'est comme ça, vous devrez consommer autrement."* Un politicien doit rassurer et, en même temps, accompagner l'idée du carburant inéluctablement plus cher qu'avant. Il doit aider les gens à changer en les amenant à l'idée des changements. Par exemple, il peut mener une politique de transports publics plus efficace, plus avantageuse, pour que les gens conduisent moins. La moitié des Américains prennent leur véhicule pour faire une course à 300 mètres! Je pense qu'il faudrait un grand ministère unique de l'énergie, des transports et de l'environnement. Et le confier à une star de la politique. Ce pourrait être Al Gore, ou Arnold Schwarzenegger [gouverneur républicain de Californie], ou Michael Bloomberg [maire de New York, indépendant], ou Ed Rendell [gouverneur démocrate de Pennsylvanie]. La bonne nouvelle, c'est que notre économie est devenue si inefficace que nous ne pouvons que faire des progrès.

Propos recueillis par Sylvain Cypel, correspondant à New York

COMMUNICATION

Reportage

France Télévisions, dans l'oeil du cyclone

LE MONDE | 09.07.08

Ici, même la colère est bien élevée. Pas de graffitis sur les murs, pas de slogans gouailleurs qui viendraient écorcher les hautes parois de verre. On trouve bien, en passant, griffonné sur le béton, dans un bureau de la rédaction de France 2, ce proverbe à la Desproges : *"Il vaut mieux être belle et rebelle, que moche et remoche."* Ou encore,

dans les couloirs de France 3, ces quelques affichettes "Casse-toi, pauvre con !", remake de la fameuse invective présidentielle du Salon de l'agriculture, scotchées à l'occasion de la visite éclair de Nicolas Sarkozy dans les locaux de France Télévisions le 30 juin. Mais tout cela reste de bon ton. La grande maison sait se tenir. En pleine tempête, elle sourit et bourdonne comme si de rien n'était.

Tempête ? Dès le 1^{er} janvier 2009, il n'y aura plus de publicité, à partir de 20 heures, sur les chaînes du service public. Et il n'y en aura plus du tout, ni la nuit ni le jour, à la fin 2011. Ainsi en a décidé le chef de l'Etat, officiellement soucieux de voir l'audiovisuel public "*faire la différence*" avec les chaînes privées. Aux patrons concernés de se débrouiller pour pallier le manque à gagner - estimé à 450 millions d'euros la première année. Car la suppression des recettes publicitaires ne sera pas compensée par les deux nouvelles taxes qu'il est prévu de prélever sur les chaînes de télévision privées et les opérateurs des télécoms et d'Internet. Si tant est que ceux-ci jouent le jeu. Et que le Parlement, le Conseil constitutionnel et Bruxelles donnent leur feu vert.

"Faire financer une entreprise par une autre entreprise : économiquement, c'est étrange, non ?", fait mine de s'étonner la journaliste Agnès Molinier, chef du service économie et social sur France 2, qui vient d'être élue présidente de la Société des journalistes (SDJ) de la chaîne nationale publique. *"On ne sait pas où on va, puisqu'on ignore désormais quel budget on aura"*, déplore la présentatrice de France 3, Audrey Pulvar. *Je veux continuer à penser qu'il n'y a pas de plan de casse délibéré. Ce qui est sûr, c'est que la machine est lancée et pas dans les meilleures conditions... Personne ne doit se sentir à l'abri.* La journaliste vient du privé et sait de quoi elle parle. *"Une chaîne de service public fait des choix de programmation qu'on ne fait pas ailleurs. On fait une télévision ni élitiste ni bas de gamme : une télévision intelligente, destinée à toucher tous les publics"*, plaide la jeune femme.

"Un moment, on s'est dit : mais pourquoi ils ne nous aiment pas ? On n'est pas un vieux machin à l'ancienne !", renchérit Agnès Molinier. *On a un public. "Thalassa" a un public. "Envoyé spécial" a un public. "Un oeil sur la planète" a un public. Ils ne regardent pas la télé ou quoi ? On est prêts à se réformer, bien sûr ! Mais on n'a pas envie de finir en télé low cost ! Ni d'être dépendants économiquement et politiquement. On ne veut pas devenir des mendiants qui vont manger dans la main de tout le monde !"*

A la suppression de la publicité, brutalement annoncée par le président Sarkozy le 8 janvier, s'est ajoutée une autre décision, plus directement politique celle-ci : le patron de France Télévisions sera, à l'avenir, nommé directement par l'Elysée, "*après avis conforme*" du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ainsi en a également décidé le chef de l'Etat, le 25 juin, après la remise par Jean-François Copé du rapport sur la nouvelle télévision publique. A gauche, c'est le tollé, on crie au loup et au "*retour à l'ORTF*". A droite, c'est le début de la zizanie.

Tandis que le député (UMP) Hervé Mariton estime que *"cette réforme de la télé publique n'est ni une urgence ni une demande des Français"*, Patrick de Carolis, le patron de France Télévisions, menace : *"Je ne porterai pas un projet sous-financé, j'en tirerai toutes les conséquences."* Mieux (ou pire), après que Nicolas Sarkozy s'est plaint, le 30 juin, que *"les programmes de France Télévisions ressemblent encore trop à ceux d'une chaîne privée"*, Patrick de Carolis a répliqué qu'il trouvait ce type de jugement *"faux"*, *"stupide"* et *"injuste"*. Cerise sur le gâteau : selon les résultats d'une enquête CSA-*Le Parisien*, publiés dimanche 6 juillet, 71 % des Français sont hostiles à la nomination du patron de France Télévisions par le président de la République ; et les deux tiers d'entre eux assurent qu'ils ne sont *"pas d'accord"* avec la suppression de la publicité. Si l'été s'annonce morose, l'automne promet d'être chaud - et probablement agité dans les rangs de l'UMP : un projet de loi devrait être voté fin septembre, les députés étant censés apporter leur blanc-seing aux desiderata présidentiels.

"C'est en face qu'on fait montre de fébrilité. Le sang-froid et la solidité sont plutôt de notre côté. On est des pros", souligne David Pujadas qui se dit *"inquiet, mais pas forcément pessimiste"* après ces coups de tonnerre successifs. *"On gamberge, on discute dans les couloirs, mais, dans l'ensemble, la rédaction n'est pas trop perturbée"*, assure le présentateur de France 2. Que la maison soit *"en effervescence"*, alors que la chaîne - particulièrement l'information - *"ne s'est jamais aussi bien portée"*, n'est pas le moindre des *"paradoxes"*, relève-t-il.

En ce début juillet, ce ne sont pas le travail ni l'énergie qui manquent. *"Dix minutes après la libération d'Ingrid Betancourt, on était à l'antenne : 80 personnes sur le pont ! On a arrêté tous les programmes pour couvrir l'événement"*, renchérit Paul Nahon. *"France 3 est décriée, considérée comme le canard boiteux de l'audiovisuel, elle ne le mérite pas. C'est une boîte formidable. La réforme, tout le monde y est prêt. Mais pas le suicide"*, ajoute le directeur de l'information de la "chaîne des régions".

"La refonte du 19/20 était sur les rails, mais elle a été "gelée" par l'annonce du 8 janvier. Du coup, on a dû se contenter de changer le décor. Toutes les réformes en cours, visant à rénover la chaîne, ont été suspendues", regrette le journaliste Bertrand Boyer, président de la SDJ de la rédaction nationale de France 3. Une fois n'est pas coutume, les SDJ de France 2 et France 3 ont signé un texte commun, paru dans le quotidien *Libération* du 1^{er} juillet, intitulé "Ni pub mais soumise". Tout un programme (de télé)...

Si "plan de casse" il y a, les premiers touchés seront les quelque 320 salariés de la régie publicitaire de France Télévisions. Mais aussi les intermittents, corvéables et licenciables à merci. Ils sont loués à la journée à des prestataires de service, ou directement par les chaînes, avec des CDD (contrat à durée déterminée) d'une semaine, parfois un peu plus. Certains travaillent ainsi, en toute précarité, depuis cinq, dix, vingt ans... *"Ces gamins en CDD seront les premiers fusibles"*, prédit Roland Madura, preneur de son et délégué du comité d'entreprise de France 2. Lui-même, entré à l'ORTF en 1972, a vu les équipes de

reportage fondre comme neige au soleil, au fil des années, des évolutions technologiques et des trains d'économies. "Au début de l'ORTF, on était cinq (à partir pour un reportage) : le chauffeur, le rédacteur, le cameraman, le preneur de son et l'éclairagiste", se rappelle-t-il. Aujourd'hui, les équipes se réduisent à trois, maximum : rédacteur, cameraman et preneur de son - ce dernier, "le plus fragile du lot", étant de plus en plus sacrifié.

"Cette crise, pour nous, c'est un danger mortel", souligne Roland Madura - qui fit partie de l'équipe de France 2 enlevée sur l'île philippine de Jolo en 2000 et n'a pas vraiment le profil d'un rentier du service public. "On m'avait proposé d'aller à TF1, j'ai refusé", explique-t-il. Il n'est pas le seul. "J'ai préféré France 2 (on disait Antenne 2 à l'époque), qui est restée une chaîne jeune, avec une bonne qualité de l'image et de l'information. Quitte à être payé 30 % à 40 % moins cher", précise Frédéric Bazille, cameraman. Employé par la "télé publique" depuis vingt ans, lui aussi se désole de voir cette dernière "sacrifiée sur l'autel du privé". Car les recettes publicitaires, perdues par France Télévisions, sont une aubaine inespérée pour les chaînes privées : "Voilà qu'on se retrouve à "sauver le soldat TF1", c'est un comble !", s'indigne le cameraman.

"La suppression de la pub, c'est presque une agression physique, on a le sentiment d'une trahison : notre propre actionnaire, l'Etat, nous casse les pattes - non pas pour faire du profit, mais pour aider la concurrence privée", s'indigne Philippe Goldmann, monteur à France 2. "Au fond, ce que veut l'Elysée, c'est assécher financièrement le groupe pour qu'il s'automutile : France Télévisions va devoir couper lui-même les branches, évitant au gouvernement de se salir les mains", assure sous le couvert de l'anonymat un salarié de France 3.

"Les gens n'ont que ça dans le crâne : la crainte d'un plan social", confirme le journaliste Gérard Grizbec, ancien correspondant de France 2 à Rome. "Mutualiser les chaînes publiques et fusionner, pourquoi pas, les rédactions de France 2 et France 3, mais ça conduirait inmanquablement à des purges", s'inquiète-t-il. On n'en est pas là. Mais beaucoup y songent avec angoisse. Rendez-vous à l'automne ? Comme dit le proverbe, "mieux vaut être belle et rebelle..."

Catherine Simon

SOCIETE / COMMUNICATION

Enquête sur les dangers de la télé au berceau

LE MONDE 2 | 11.07.08 |

La polémique enfle autour des nouvelles chaînes de télévision destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans. La direction générale de la santé vient de rendre un avis incitant les parents à la prudence vis-à-vis de ces programmes censés favoriser l'éveil tout-petits. "Le Monde 2" a rencontré des spécialistes de l'enfance et des philosophes des images pour mieux cerner les risques.

Deux amibes à gros yeux lancent de petits cris en émettant des bulles. Celles-ci se mélangent, forment des vélos, des fleurs, tandis que les bestioles colorées poussent des "haaa" extasiés. Aucun mot n'est prononcé. Nous sommes dans le programme *"En route vers l'imaginaire"* de la nouvelle chaîne de télévision BabyFirst, à destination des enfants de 6 mois à 3 ans. Maintenant, Sammy et Eve, deux écureuils de bande dessinée, jouent – très freudiennement ? – à *"cacher le gland"*. Sammy sautille dans une pièce, dissimule la noix, crie : *"Eve, viens chercher le gland !"* Eve fouille, Sammy l'encourage : *"C'est froid... C'est chaud."* Puis il crie : *"Eve a trouvé le gland ! Alors les enfants tapez dans vos mains. Yououu! Bravo !"*

Nous étions dans *"La récré des mots"*. Difficile pour un adulte d'apprécier cet univers sucré, plein de bébêtes multicolores, où résonnent clochettes et orgues de Barbarie. Le grand nombre d'émissions sans mots, sans phrases, juste ponctuées de *"Bouuu"* et *"Youpiiii!"*, étonne. Faut-il vraiment parler *"areu, areu"* avec des bébés ? Pourtant BabyFirst affiche ses ambitions éducatives. Son slogan : *"Regardez votre bébé s'épanouir"*.

GAVES D'IMAGES

Bien sûr, d'autres émissions proposent d'apprendre des mots, de reconnaître des animaux, de compter, de jouer. Mais jouer, comme apprendre, implique des échanges, du contact. De fait, la plupart de ces séries éducatives supposent des parents présents qui entraînent les bébés, les aident quand ils ne suivent pas, expliquent. Que se passe-t-il quand aucun adulte n'est là ?

Eh bien, les enfants sont gavés d'images. Et que penser des émissions nocturnes faites pour endormir les tout-petits (car BabyFirst émet 24 heures sur 24) ? *"Le kaléidoscope"* et *"son monde hypnotique et relaxant"*, *"Le marchand de sable"*, *"Le carrousel de la nuit"* où des images tournoient sur fond de musique douce afin, écrit BabyFirst, que les bébés trouvent *"la paix et une douce tranquillité"*.

La télévision pour rassurer un enfant de 2 ans qui a fait un cauchemar ? BabyFirst alimente les controverses. La chaîne (dont le principal investisseur, Regency Enterprises, est détenu à 20 % par News Corp, le groupe de Rupert Murdoch), qui émet aux Etats-Unis depuis 2004, est lancée sur CanalSat en octobre 2007 face à la première chaîne

pour bébés, BabyTV (créée en Israël en 2003, rachetée par la Fox de Rupert Murdoch et lancée en France, sur TPS, au printemps 2005).

Le Monde publie aussitôt une tribune, signée par les pédopsychiatres Pierre Délion (CHU de Lille) et Bernard Golse (hôpital Necker), et par le psychiatre Serge Tisseron, spécialiste de la question *"enfants et médias"*. Elle réclame un *"moratoire"* interdisant les télévisions pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Cela au nom du principe de précaution : *"En attendant que nous en sachions un peu plus sur les relations des tout jeunes enfants et des écrans."*

Parallèlement, le Collectif interassociatif enfance et média (CIEM) a saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), lui demandant *"de faire respecter par les opérateurs de câble et satellite français l'article 22 de la directive télévision sans frontières "* qui interdit *" la diffusion de programmes susceptibles de nuire gravement à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs"*. Mais les deux chaînes échappent au contrôle du CSA : diffusées depuis la Grande-Bretagne, elles ont reçu l'aval de l'Ofcom, l'équivalent britannique de l'autorité de régulation.

Début mai, la direction générale de la santé (DGS) a apporté une pierre à l'édifice des opposants aux chaînes de télévision pour les tout-petits. Dans un avis rendu au CSA, elle se prononce *"contre les chaînes spécifiques pour les enfants de moins de 3 ans"*, considérant que *"même au-delà de 3 ans, chez le jeune enfant, l'usage de la télévision doit être particulièrement prudent"*. La DGS préconise aussi que *"les sociétés commercialisant des émissions destinées à ce public ne puissent alléguer des bénéfices pour la santé ou le développement de l'enfant"*.

Ce que craignent les spécialistes et les associations parentales, c'est l'impact négatif de la télévision sur la formation de l'esprit des bébés. Car entre 6 mois et 3 ans s'effectue leur construction neurologique. Le développement d'un tout jeune enfant, affirment-ils, s'appuyant sur des études solides, passe par la capacité d'interagir avec des objets extérieurs et des personnes, par l'usage des cinq sens et du corps beaucoup plus que par des concepts et des images d'écran – sans compter l'immobilité des bébés devant les postes.

La formation de l'intelligence, à cet âge où le cerveau s'organise, catégorise, se bâtit, réclame de l'activité physique. 6 mois à 3 ans, c'est l'âge de l'éveil au réel proche, de l'exploration du monde, de l'acquisition du langage et des premiers gestes opératoires. Ne va-t-on pas fabriquer des bébés zombies ? Autre argument fort avancé par les pédopsychiatres et les parents qui appellent à la prudence : des études montrent qu'un tout-petit déploie son discernement et sa compréhension seulement s'il peut *"agir sur la réalité"*, manipuler, toucher, goûter, éprouver. Il lui faut rencontrer des résistances, connaître plaisirs, douleurs, échecs, succès. L'installer longtemps devant un écran va réduire *"son sentiment de pouvoir agir"*, au risque de *"l'enkyster dans un statut de*

spectateur du monde" avant même qu'il en devienne un acteur – et sans être préparé intellectuellement à la confrontation avec la réalité.

STRUCTURER L'ESPRIT

Le CIEM, soutenu par plusieurs associations parentales, liste six dangers majeurs associés aux chaînes pour bébés : la création d'une dépendance, le frein au développement intellectuel et émotionnel, l'isolement affectif, le dysfonctionnement du langage, les troubles de concentration. Le psychiatre Serge Tisseron, un des rédacteurs du manifeste, mène cette critique très loin.

L'homme, il tient à le préciser pendant notre entretien, n'a rien d'un technophobe ou d'un ennemi des écrans. Il vient d'écrire l'essai *Virtuel, mon amour. Penser, aimer, souffrir à l'heure des nouvelles technologies* (Albin Michel). Mais Serge Tisseron est soucieux. Son niveau d'inquiétude pourrait se résumer ainsi : vous n'avez rien contre le vin, mais donneriez-vous un verre de bourgogne à un bébé ? Le mettre si jeune devant le flux constant d'une télévision, sans qu'il puisse y échapper, c'est prendre le risque d'altérer son cerveau. *"Il faut voir les petits enfants devant une télé. Ils sont attirés par les images, les musiques, les cris. Ils tendent les bras, ils essaient de toucher l'écran, ils se cramponnent à leurs accoudoirs pour attraper quelque chose. Ils cherchent le contact, la réalité... Les écrans les frustrent. Un boulier, un jeu de construction leur fait plus plaisir. Ils peuvent palper, tâtonner. C'est plus ludique, plus structurant pour l'esprit."*

Serge Tisseron mène actuellement une étude auprès d'élèves de plusieurs maternelles – à Paris et en banlieue – pour tenter d'évaluer l'impact de la télévision sur les comportements des pré-scolaires. L'institutrice et la directrice d'école qui l'aident pour cette recherche, dans une école du 7^e arrondissement, m'ont confié quelques anecdotes. Beaucoup de petits enfants regardent la télé *"normale"* avec leurs parents, à table, le week-end, et ils ont souvent peur. Parfois, des tout-petits sont même effrayés par des scènes de films pour enfants.

Ils croient tout ce qu'ils voient, explique la directrice. La directrice ne cache pas sa colère devant les émissions où on fait applaudir un jeu de balle ou de cache-cache à l'écran que l'on retrouve sur les chaînes pour bébés : *"Cela entretient la confusion entre la télé et le réel."*

Aux Etats-Unis, des études ont été menées sur l'ampleur du phénomène. En octobre 2003, la Kaiser Family Foundation (KFF) publiait une enquête menée auprès de 1065 familles représentatives ayant des enfants de 6 mois à 6 ans. Les résultats ont étonné les chercheurs eux-mêmes. Avant 2 ans, 59 % des enfants regardent la télé chaque jour, et 68 % passent en moyenne 2h05 face à un écran : télé, jeu vidéo, ordinateur. 36 % des moins de 6 ans ont une télévision dans la chambre à coucher : ceux-là restent 14 minutes de plus devant les écrans, presque 3 heures par jour (une moyenne). 65 % des

enfants vivent dans des foyers où la télévision est allumée la moitié du temps, 36 % où elle l'est toujours : ils la regardent 34 minutes de plus par jour que les autres. L'immense majorité, 90 %, passe la moitié de ses loisirs face aux écrans. L'étude déplore le peu de temps restant pour la lecture : 49 minutes, chez ceux qui lisent. Des corrélations fortes ont été trouvées entre le temps passé face à la télé et les difficultés à apprendre à lire. Dans les familles où la télévision reste sans cesse allumée, les enfants lisent très peu, quand ils lisent.

COMPORTEMENTS AGRESSIFS

Le pédiatre Frederick Zimmerman, professeur à l'université de Washington, spécialiste des effets des médias sur les enfants, a dirigé courant 2007 une enquête sur la télévision et les enfants... de 2 à 24 mois, portant sur un échantillon représentatif de 1000 familles américaines. Résultat : 40 % des bébés de 3 mois regardent la télé tous les jours. A 24 mois, 90 % le font. Au terme de son étude, Frederick Zimmerman déconseille toute télévision avant 2 ans. Pourquoi? Les difficultés à apprendre à lire et à étudier les mathématiques, la tendance à l'obésité (25 % des enfants américains de 1 à 6 ans sont en surpoids), le syndrome d'hyperactivité, les comportements agressifs ont été fortement corrélés par l'étude avec le visionnage longue durée de la télévision. L'Académie américaine des pédiatres (AAP), qui a publié l'étude Zimmerman, recommande elle aussi de ne pas exposer les enfants à la télévision avant 2 ans.

Au final, ces deux enquêtes américaines constatent le rajeunissement sans précédent des téléspectateurs et la fascination pour les écrans. Nous sommes parvenus à l'âge de "l'écran total" qu'annonçait Jean Baudrillard dans son essai sur la victoire absolue du virtuel sur le réel, *Le Crime parfait* (Galilée, 1995) – ou de L'Ecran global que décrivent les philosophes des mœurs Gilles Lipovestky et Jean Serroy dans leur dernier livre (Seuil, 2007).

Ron Isaak est un des fondateurs de BabyTV, diffusée sur les cinq continents. Il est aujourd'hui directeur des programmes. Profession de foi de BabyTV : *"Notre souci principal est de développer des programmes de qualité destinés à favoriser l'éveil, l'activité et l'interaction dans un environnement divertissant."*

Ron Isaak a conçu des dizaines d'émissions pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Les plus récentes s'appellent *"Ping et Pinga"*, les deux pingouins malins, *"Oliver"*, le petit singe dégourdi, *"Emma"* la gentille fillette. Quel impact recherche-t-il avec ces séries ? Comment les construit-il ? *"Nous inventons des personnages sympathiques, des petites histoires associées à des projets éducatifs. Oliver est lâché dans une maison, une voix lui souffle Oliver, la porte est carrée, le feuillage est vert. Nous lui apprenons les concepts de base, haut, bas, rond, rouge, comme à l'école. La petite Emma a plusieurs poupées, elle les berce, les habille. Chaque histoire se passe dans un pays différent, pour montrer la diversité."*

Comment réagit un enfant de 6 mois qui n'a jamais voyagé, ou de 2 ans qui n'est jamais allé à l'école? N'est-il pas difficile d'évaluer ce que ressent l'enfant, si ces émissions l'intéressent, lui apprennent quelque chose? Ron Isaak a la réponse : *"Nous réalisons des tests avec des bébés de différents groupes d'âge. Nous étudions leurs réactions. Nous voyons s'ils participent. Emma plaît aux jeunes de 3 à 4 ans, mais les bébés de 6 mois regardent. Vous savez, des parents n'accepteraient pas des produits dangereux. Ils veulent le meilleur pour leurs enfants. BabyTV ne montre aucune violence, propose des émissions amusantes et éducatives. Les parents sont nos partenaires. Nous comptons sur leur participation."*

Que pense Ron Isaak des polémiques autour des dangers de la télévision pour les bébés? *"Nous apprenons beaucoup de ces critiques. Je suis contre les télés bruyantes, sans volonté éducative, la junk télé... Mais je ne crois pas que la télévision soit désastreuse pour les bébés par principe. Tout dépend de sa qualité. De ce que font les parents, s'ils s'en servent comme un outil, un support... Prenez Baby Genius , la série faite pour découvrir la nature : les parents y ont leur place..."*

"LES PARENTS FONT CE QU'ILS PEUVENT"

Découvrir la nature à la télévision, à 6 mois, n'est-ce pas dommage? Pour fabriquer quel *"bébé génial"* ? Une série de DVD vendus partout s'appelle *"Baby Einstein"*. Des psychologues l'ont étudiée, relevant qu'elle contient très peu de dialogues, des successions d'images sans rapport entre elles, difficiles à expliquer à un bébé de 6 mois à 2 ans. L'étude donne des exemples d'images-mots compliqués, comme *"lampe à lave"* (une lampe de décoration, non d'éclairage). Elle conclut que *"Baby Einstein"* peut nuire au développement d'un bébé en pleine formation neuronale. Elle rapporte aussi que de nombreux parents se servent des DVD *"Baby Einstein"* comme d'un baby-sitter – pas pour participer avec eux.

"Ne jetez pas la pierre aux parents, nous dit Maryse Vaillant, psychologue clinicienne, associée à l'émission pour parents "Les maternelles" (France 5). Ils font ce qu'ils peuvent. Ces chaînes assurent qu'elles n'offrent aucun danger, protègent les enfants de la télé normale, avec ses feuilletons violents, les actualités. Il ne faut pas culpabiliser les mères qui mettent un petit devant la télé pour aller préparer un repas. Il faut les informer."

Cet hiver, Maryse Vaillant était citée sur le site BabyFirst comme une psychologue de référence. Depuis, son nom a disparu. Que s'est-il passé ? *"BabyFirst citait des extraits d'un entretien que j'avais donné à Psychologies Magazine. Ils me présentaient comme un soutien de la chaîne. C'était malhonnête. Je ne les cautionne pas, j'ai signé la pétition des pédopsychiatres. Mais je ne crois pas qu'il faille incriminer les parents. Je ne pense pas non plus que ces télés soient nocives pour les enfants. Tout dépend du temps qu'ils passent devant l'écran, si vous restez à leurs côtés. Il faut expliquer les enjeux aux*

mères, pas leur dire Vous êtes affreuses! Il faut informer les parents dans les crèches. L'argument frauduleux, c'est quand ces télévisions affirment Cela facilite l'éveil, muscle le cerveau . C'est faux. Si cela continue, nous allons arriver à l'école des fœtus."

Nous voici à la République des enfants, crèche parentale du 10e arrondissement de Paris. Des bébés rampent sur les coussins colorés, entre les jouets, surveillés par deux parents et deux éducatrices. La télévision est éteinte. Une éducatrice fait le tour des arguments pour et contre au regard de son expérience avec les petits.

La télévision hypnotique ? "Nous nous occupons d'enfants entre 3 mois et 3 ans. Quelquefois, les parents mettent des programmes pour eux dans la pièce de vie . C'est une manière de les occuper. Aussitôt, ils sont captivés. Les enfants fonctionnent beaucoup à la vue. Ils ressentent très fortement ce qu'ils voient. La vue est le seul sens flatté par la télévision. Et tous les autres alors ? Je me demande quels effets hypnotiques, psychologiques induisent la télévision et les écrans..."

UN ETAT HYPNOTIQUE

Nous avons demandé à Didier Michaux, psychologue spécialiste de l'hypno-analgésie, ce qu'il pense de l'état de captation induit par la télévision. Selon lui, on peut parler d'"hypovigilance", un état de réflexion basse, inhibant le recul critique et l'exercice de la volonté. Elle apporte repos et détente, mais aussi sa dose de "léthargie". Si on regarde longtemps, une fusion "sommambulique" avec l'image se crée, où le spectateur se dissout en partie. Il s'identifie à un personnage, se coule dans ses gestes, il rêve d'être lui, de l'imiter. C'est une forme de régression à l'état hypnotique du "couple mère-enfant", où l'esprit devient passif et influençable.

Quand quelqu'un n'apprécie pas une émission mais la regarde quand même, on peut parler d'"état hypnotique". Le spectateur ne mène plus sa vie, il la subit. Quant au kaléidoscope de nuit de BabyFirst, il rappelle les "cibles tournantes" inventées par les hypnotiseurs, faites pour égarer l'œil, incapable de se fixer.

Evidemment, les petits enfants sont beaucoup plus réceptifs à ces états que les adultes. Retournons à la crèche la République des enfants auprès de l'éducatrice. Les bébés sont-ils influençables ? *"Très influençables. Un enfant de 2 ans se montre tout à coup violent avec son frère, lui dit Je vais te tuer, il devient batailleur. C'est parce qu'il a vu un feuilleton. A 2 ans, il prend tout pour argent comptant, même les dessins animés."*

Que pense-t-elle des émissions faites pour les enfants ? *"Ma fille, 6 ans, regarde une émission pour les enfants sur le corps, elle demande Maman, on a des petits bonshommes dans le ventre ? C'est affligeant, on les prend pour des idiots. Tous ces petits bonshommes rouges et verts qui sautillent, ça ne ressemble à rien. A 3 ans, on veut qu'un enfant soit propre, apprenne à compter, et on le gave d'émissions débilitantes."*

La télévision développe-t-elle la créativité? *"La télé défile, elle ne peut pas arrêter le jeu, répondre, voir la fatigue, le ras-le-bol. Je ne crois pas à la créativité face à une machine. La télé prend la place de quel humain? De la grand-mère? D'un petit voisin? La télé est un robot, qui forme des robots. Quand nous sortons en forêt, ils posent des milliers de questions, pas au poste."*

Discute-t-elle avec les parents de tout ça ? *" Sur le principe, ils sont d'accord. Mais dans les faits, ils les mettent devant un Walt Disney pendant une heure et demie. Je vois bien, au bout d'un quart d'heure, que la concentration baisse, les petits voudraient faire autre chose."* Alerte les bébés, chantait Jacques Higelin en 1976.

Frédéric Joignot

Les bébés de Jill Greenberg

Parce que *"rien n'est plus pur que la détresse d'un enfant"*, la photographe Jill Greenberg a cherché à capter ces *"puissantes émotions"*. Elle a donné à ses modèles, âgés de 2 à 3 ans, une sucette, avant de la leur retirer – et de saisir immédiatement leur réaction. A travers cette série *"End Times"* (La fin des temps), elle a voulu montrer *"a réaction des enfants s'ils avaient conscience de l'état du monde dont ils vont hériter"*. Ainsi, elle a repris chaque portrait, y ajoutant des fontaines de larmes. Née à Montréal, Jill Greenberg, 40 ans, vit à Los Angeles. Elle a publié *Monkey Portraits* (Bulfinch Press, 2006). Son travail est présenté à la galerie O Born Contemporary à Toronto (*"Play / Quatre jeux"*) jusqu'au 16 août et au Southeast Museum for photography à Daytona Beach (Floride).

ECONOMIE / SOCIETE

En 2006, 13,2 % des Français vivaient avec moins de 880 euros par mois

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters |

La France métropolitaine comptait, en 2006, 7,9 millions de pauvres, soit 13,2 % de la population dont le niveau de vie est *"inférieur à 880 euros par mois"*, alors que le revenu médian est de 1 470 euros par mois (17 600 euros par an), selon une [étude](#) de l'Insee publiée vendredi 18 juillet. Cette étude s'appuie sur les déclarations fiscales et exclut les personnes sans domicile.

"Ces chiffres confirment la tendance observée depuis 2002 d'une stabilisation des inégalités et de la pauvreté en France après une période de baisse régulière", a commenté Jean-Louis Lhéritier, l'un des responsables de l'Insee. Cette étude établit que l'ensemble des actifs – les personnes ayant un emploi et les chômeurs – avaient, en

2006, un niveau de vie moyen comparable à celui des retraités, 21 760 euros et 21 540 euros respectivement. Mais le niveau de vie moyen d'un chômeur est inférieur de 35 % à celui d'un actif qui a un emploi.

30 % DES FAMILLES MONOPARENTALES VIVENT DANS LA PAUVRETÉ

En 2006, le revenu disponible des 10 % les plus pauvres de la population française métropolitaine était constitué "à 42 % de transferts sociaux", principalement les allocations familiales et de logement, ajoute l'étude. Environ 30 % des familles monoparentales, essentiellement constituées d'une mère et de ses enfants, vivent dans la pauvreté, et c'est dans les villes de plus de 20 000 habitants, hors agglomération parisienne, que le taux de pauvreté est le plus fort. Néanmoins, l'Insee constate que le niveau de vie médian était en hausse de 1,7 % en 2006 par rapport à 2005. Le niveau de vie moyen atteignait pour sa part 20 600 euros par habitant par an.

De leur côté, les 10 % les plus aisés de la population française bénéficiaient d'au moins 33 190 euros par an, soit 2 765 euros par mois. Pour cette catégorie, les impôts représentent 18,8 % du revenu disponible, contre 20,3 % en 2005, cette baisse résultant pour l'essentiel de celle de l'impôt sur le revenu en 2006.

A quoi correspond le "niveau de vie" ?

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (une unité au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans et plus, 0,3 aux enfants de moins de 14 ans). Ainsi, un ménage de deux personnes ayant un revenu deux fois supérieur à celui d'une personne vivant seule aura un meilleur niveau de vie, en raison des "économies d'échelle" – par exemple l'achat d'équipement pour la maison – que lui procure la vie en couple.

MEDECINE

L'ONU appelle à intensifier la lutte contre le sida

LEMONDE.FR avec AFP | 29.07.08 |

L'épidémie de sida marque le pas, avec une baisse des décès et des personnes nouvellement infectées, mais son niveau reste "inacceptable", selon le rapport 2008 de l'[Onusida](#) publié mardi 29 juillet. Pour cet organisme de l'ONU, il faut encore "intensifier l'action" et augmenter les crédits, faute de quoi la pandémie, qui touche 33 millions de personnes, ne pourra être jugulée avant longtemps.

Une mortalité en baisse en 2007 (2 millions de personnes) pour la première fois depuis des décennies, des progrès "*considérables*" dans quelques pays, contrebalancés par une aggravation de la situation dans d'autres, des crédits multipliés par six pour les pays pauvres depuis 2001 : ces statistiques bisannuelles dévoilent une réalité contrastée, à quelques jours de la 17^e conférence internationale sur le sida, qui commence dimanche à Mexico.

Au chapitre des bonnes nouvelles, le rapport note des progrès encourageants de la prévention, particulièrement dans la distribution des programmes évitant la transmission du virus de la femme à l'enfant à naître. En deux ans, le nombre d'infections nouvelles chez les enfants a ainsi chuté de 410 000 à 370 000.

Autre progrès notable, le nombre de nouvelles infections a baissé de 10 % depuis 2001, passant de 3 à 2,7 millions de personnes. Quant au nombre de personnes vivant avec le sida, il continue d'augmenter doucement, grâce aux trithérapies qui prolongent la vie, mais aussi parce que l'infection est loin d'être jugulée.

67 % DES CAS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne reste de loin le premier foyer d'infection, avec 67 % de la population mondiale infectée, dont près de 90 % des enfants touchés dans le monde. La prévention gagne cependant du terrain dans cette région, et l'on note dans certains pays des modifications du comportement sexuel comme le recours plus fréquent au préservatif chez les jeunes. Dans certains pays, comme le Zimbabwe, la baisse du taux de prévalence a ainsi chuté de façon "*particulièrement frappante*", selon Onusida.

Contrairement à ce qui se passe dans les pays développés, ce sont les rapports hétérosexuels qui restent la cause dominante de la contamination en Afrique subsaharienne. En Occident, les rapports sexuels non protégés entre hommes restent le principal mode de transmission, alors que les cas liés à l'injection de drogue sont en baisse. En Allemagne, les infections chez les homosexuels masculins ont ainsi augmenté de 96 % entre 2002 et 2006.

Si certains progrès sont constatés en Afrique subsaharienne, les taux de nouvelles infections sont en augmentation dans d'autres pays du monde, tels la Chine, le Kenya, la Russie ou le Vietnam... En sept ans, l'épidémie de sida a plus que doublé en Europe orientale et en Asie centrale pour atteindre 1,5 million de personnes, dont 69 % vivent dans la fédération de Russie, et 29 % en Ukraine.

"Le monde possède aujourd'hui les moyens de prévenir les nouveaux cas d'infection, de réduire la morbidité et la mortalité", affirme le rapport. Mais on est encore loin du compte pour réaliser l'engagement des pays de l'ONU de fournir à tous un accès à la

prévention et au traitement en 2010, voire de renverser le cours de la maladie d'ici à 2015.

Pas moins de 10 milliards de dollars ont été mis à disposition des programmes sur le sida en 2007. Continuer d'améliorer l'accès aux soins comme aujourd'hui nécessiterait 50 % de plus. Quant à l'accès universel aux traitements et à la prévention, il coûterait plus de 42 milliards d'euros. Un sujet dont on devrait beaucoup discuter à Mexico.

Chiffres

33 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde, dont quelque 2 millions d'enfants de moins de 15 ans. 50 % des adultes contaminés sont des femmes.

L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée avec 22 millions de séropositifs et 75 % des décès l'an dernier, devant l'Asie du Sud et du Sud-Est (4,2 millions de personnes infectées). En Europe occidentale et centrale, 730 000 personnes vivent avec le virus, soit autant qu'au Brésil.

Avec 5,7 millions de séropositifs, l'Afrique du Sud est le pays qui compte le plus grand nombre de personnes infectées dans le monde.

Le Swaziland, avec une prévalence de 26 % chez les adultes, connaît le taux le plus élevé au monde.

Il y a eu 2,7 millions de nouvelles infections en 2007 (1,9 dans la seule Afrique subsaharienne), soit quelque 7 500 personnes par jour. 370 000 enfants de moins de 15 ans ont été infectés l'an dernier.

Trois millions de personnes reçoivent un traitement d'antirétroviraux dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, soit 31 % des gens qui en ont besoin. Un chiffre en hausse de 45 % par rapport à 2006.

LIBERTES PUBLIQUES

L'explosion du Web en Chine est un défi pour les autorités

LE MONDE | 29.07.08 | SHANGHAI (CHINE) CORRESPONDANCE

Avec 253 millions de Chinois en ligne selon les dernières statistiques du China Internet Network Information Centre (CNNIC), la Chine est le premier pays pour l'usage de la Toile, devant les Etats-Unis, qui comptent quelque 230 millions d'internautes. Le nombre de Chinois qui se connectent sur le Web (80 % ont accès à l'Internet à haut débit) a bondi de 56,2 % depuis juin 2007. Et le pays a encore beaucoup de potentiel car, à 19,1 %, le taux de pénétration de l'Internet y est à niveau modeste - il est de 21,1 % en moyenne à la surface du globe, dépasse les 71 % en Corée du Sud et aux Etats-Unis, pour seulement 5,3 % en Inde.

Les enjeux sont majeurs, aussi bien en termes économiques que politiques. Car, en Chine, on compte aujourd'hui 84,7 millions d'ordinateurs personnels raccordés au réseau dans les foyers chinois. Les trois quarts des internautes se connectent depuis chez eux, 39,2 % depuis les *wang baa* (cybercafés), ouverts 24 heures sur 24. Quelque 107 millions de Chinois disent avoir un blog ou un espace personnel. La musique en ligne arrive en tête de leurs occupations favorites (84,5 % des personnes interrogées), suivie par l'actualité (81,5 %), la messagerie instantanée (77,2 %) et la vidéo en ligne (71,0 %).

Cette floraison de canaux d'expression et d'information a bouleversé la donne politique en Chine : dans un contexte où les médias restent soumis à la censure des autorités et où les sondages indépendants sont bannis, l'Internet est le baromètre d'une opinion publique parfois "brute de décoffrage", qui n'a pas voix au chapitre. L'extrême réactivité des internautes est un catalyseur de changements pour la presse, qui ne peut ignorer les débats en ligne. *"Les reportages d'un citoyen blogueur comme Zola (signature d'un blogueur) ont fait comprendre aux autorités qu'il était illusoire d'imposer un "blackout" de l'information à l'âge des blogs. Le régime devient donc plus subtil dans son approche. Il a autorisé davantage de couverture médiatique lors d'un événement comme les émeutes de Weng'an dans le Guizhou, en juin, ce qui a affaibli l'influence des blogs"*, estime Rebecca Mac Kinnon, qui enseigne les nouveaux médias au centre de journalisme de l'université d'Hongkong.

Pour garder la main face à la formidable expansion de l'Internet dans le pays, Pékin a déployé un arsenal législatif, technologique et humain : c'est le cas de la cyberpolice, ou encore des "commentateurs Internet" à la solde du Parti communiste chinois. La "grande muraille virtuelle" bloque ainsi l'accès de sites locaux ou étrangers jugés sensibles.

L'attribution par les autorités de licences aux grands acteurs du Web (portails, vidéos en ligne, communautés) permet d'obtenir l'allégeance de ces derniers. Ainsi, fin juin, l'administration de tutelle de l'audiovisuel chinois a accordé des licences à 247 sites de vidéos chinois mais... pas aux trois plus gros (Youku, Tudou et 56), sur lesquels les internautes avaient un peu trop tendance à mettre en ligne des films, quelquefois capturés par les téléphones portables, d'incidents dérangeants.

L'un d'entre eux, 56.com, resta inaccessible plus de deux semaines avant de revenir en ligne, donnant des sueurs froides aux fonds américains et japonais qui y avaient investi des millions de dollars. Depuis, les trois "Youtube" chinois ont compris la leçon...

Brice Pedroletti

ENVIRONNEMENT

Une société chimique lourdement condamnée pour pollution grave

LE MONDE | 29.07.08 | 14h46 • Mis à jour le 29.07.08 |

La société Synthron, qui fabrique des produits chimiques à Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), vient d'être condamnée à payer 105 000 euros d'amende et plus de 160 000 euros de dommages et intérêts pour avoir causé une grave pollution dans une rivière, la Brenne, en 2004. Cette décision, rendue par le tribunal correctionnel de Tours, jeudi 24 juillet, marque un tournant, selon Gérard Chautemps et Adrien Debré, les avocats des associations de pêcheurs et de défense de l'environnement qui avaient attaqué l'entreprise en justice.

"C'est une décision exceptionnelle, qui témoigne d'un nouveau rapport de force entre pollueurs et défenseurs de l'environnement, affirme M^e Debré. Auparavant, ces derniers étaient traités avec beaucoup de condescendance. C'est en train de changer." Le tribunal "donne une nouvelle définition du préjudice écologique. Cette décision peut faire jurisprudence", se félicite M^e Chautemps.

Synthron, qui emploie 130 salariés, n'en est pas à sa première condamnation pour pollution. En 1988, l'usine - qui s'appelait alors Protex - avait été en partie détruite par une explosion qui avait occasionné une grave pollution de la Brenne et privé Tours d'eau potable pendant dix jours. Le PDG de l'entreprise, Robert Moor, avait été condamné à un an de prison avec sursis. Par la suite, l'entreprise, filiale de Protex International, a souvent été rappelée à l'ordre par l'administration pour non-conformité (stockage désordonné de bidons contenant des déchets dangereux, sacs éventrés, sols recouverts de produits chimiques, etc.).

Pendant le week-end du 17 au 19 juillet 2004, des effluents contenant des produits chimiques largement au-dessus des seuils autorisés ont été rejetés dans le cours d'eau, entraînant une pollution sur plusieurs kilomètres. Les eaux de la Brenne, qui dégageaient une odeur très irritante, ont pris une coloration rouge brun. Des poissons sont morts par centaines. La faune et la flore aquatique, qui avaient fait l'objet d'une politique de restauration après la pollution de 1988, ont été à nouveau entièrement détruites. De

plus, la pollution n'a pas été signalée à l'inspection des installations classées, dont l'usine - classée Seveso 2 - relève. Tout semble avoir été fait, au contraire, pour que l'événement soit connu le plus tardivement possible.

Le jugement est extrêmement sévère pour l'entreprise et son directeur, qualifié de *"patriarche industriel à l'ancienne à qui tout ce qui est important est soumis"*. Il relève *"un manque de personnel en nombre et en compétence dénoncé par les employés eux-mêmes"* et note que, pour justifier ses manquements, *"la société se retranche assez lamentablement derrière des contraintes de temps, de délais et de budget alors qu'elle appartient à un groupe d'implantation mondiale"*.

L'innovation principale du jugement tient dans sa définition du préjudice écologique subi par la Brenne, *"rare rivière du département classée en première catégorie, à la fois pour le milieu aquatique et les espèces"*. La réparation des dommages *"ne peut prendre en compte seulement les critères traditionnels"* (nombre de kilos de poissons morts, nettoyage de la rivière, information du public), mais doit aussi considérer *"une dimension plus subjective, qui tient à la nostalgie paysagère et halieutique, à la beauté originelle du site, à l'âme d'un territoire"*. Autant de considérations qui, selon les juges, entrent dans les préoccupations des rédacteurs de la loi sur l'eau d'avril 2004 et de la directive sur la responsabilité environnementale, transposée en droit français par une loi adoptée le 22 juillet.

COEFFICIENT D'IRRÉVERSIBILITÉ

Pour calculer le montant du préjudice, le tribunal a retenu une méthode qui conjugue plusieurs éléments : la valeur de l'habitat détruit, soit le coût nécessaire pour reconstituer un milieu assurant le cycle biologique des poissons ; l'intérêt patrimonial du site (nombre d'espèces protégées ou remarquables détruites) ; le coefficient d'irréversibilité, c'est-à-dire l'aptitude du milieu à revenir à son état initial ; et la perte de fonctionnalité du milieu (la production biologique du site pollué comparée à celle d'une zone non polluée).

Le calcul aboutit à la somme de 138 730 euros. Le préjudice économique subi par la Fédération de l'Indre-et-Loire pour la pêche (perte d'image, baisse du nombre de cartes de pêche, travaux de réaménagement de la rivière) a été évalué à quelque 30 000 euros. Vu le fait que *"les collectivités locales et l'Etat - et donc les contribuables - sont obligés d'investir préventivement en raison du danger que constitue l'activité tourangelle de Synthron"*, le tribunal a également ordonné la publication de la condamnation dans la presse régionale et spécialisée.

Gaëlle Dupont

LIBERTES PUBLIQUES

La Chine va censurer l'accès des médias à Internet

LEMONDE.FR avec AFP | 30.07.08 |

Contrairement aux promesses faites, la Chine va bien censurer le Web, utilisé par les médias durant les Jeux olympiques de Pékin. *"Nous fournirons un accès à Internet suffisant pour les journalistes"* au centre de presse, a déclaré, mercredi 30 juillet, le porte-parole du comité d'organisation, Sun Weide. Mais il a confirmé les dires d'un porte-parole du ministère des affaires étrangères, selon lequel les sites contenant des informations sur le mouvement spirituel Falungong, interdit en Chine, ne seraient pas accessibles, ainsi que d'autres, dont il n'a pas précisé les noms.

"Notre promesse était que les journalistes pourraient se servir d'Internet pour leur travail pendant les Jeux olympiques. Et nous leur avons donné suffisamment d'accès pour cela", a plaidé M. Sun. Mais le comité d'organisation, sous la pression du Comité international olympique (CIO), avait promis un accès complet au Réseau pour les milliers de journalistes présents en Chine pendant les Jeux.

CENSURE "DÉCEVANTE"

Le président du Comité olympique australien, John Coates, a affirmé que le CIO prendrait *"très au sérieux"* cette censure, *"assurément décevante"* pour les médias. *"Je vais parler aux autorités chinoises pour évoquer ces restrictions et voir quelle est leur réaction"*, a indiqué un haut responsable du CIO, Kervan Gosper.

A Pékin, les journalistes travaillant dans le principal centre réservé à la presse pendant les JO se sont déjà plaints de ne pas pouvoir accéder aux sites de l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, au site de la BBC et de la radio allemande Deutsche Welle, ou encore aux journaux de Hongkong, *Apple Daily*, et de Taïwan, *Liberty Times*.

Dans l'ensemble du pays, la Toile est étroitement contrôlée, et tous les sites jugés subversifs par le pouvoir communiste sont censurés.

Le réseau des hôtels internationaux sera surveillé, selon un sénateur américain

La Chine prévoit d'espionner les clients des hôtels étrangers pendant les Jeux olympiques, a affirmé mardi le sénateur américain Sam Brownback. Il a dit avoir été alerté par les organisations de défense des droits de l'Homme, et que *"plusieurs chaînes internationales d'hôtels"* ont confirmé avoir reçu des consignes pour installer des logiciels destinés à surveiller l'activité sur la toile. Le sénateur républicain du Kansas a présenté

des traductions en anglais des instructions reçues par ces hôtels. *"Refuser l'installation ou arrêter le système après installation sera passible de punition"*, indique l'un des documents, citant des amendes de 5 000 yuan (732 dollars) pour un individu et 15 000 yuan (2 197 dollars) pour une organisation. *"En cas de sérieuse violation, l'accès à l'internet sera suspendu ou les licences professionnelles seront suspendues"*, ajoute le texte. M. Brownback a appelé la Chine à revenir sur ces dispositions qu'il juge contraires à *"l'esprit olympique"* et a affirmé qu'il allait présenter une résolution au Sénat visant à condamner ces actions.

Le département d'Etat américain avait émis en mars un avertissement, qui prévenait les ressortissants américains que leurs hôtels pouvaient être surveillés pendant les Jeux. La Chine avait répliqué à l'époque que les dispositions prises au niveau de la sécurité étaient conformes aux normes internationales. - (Avec AFP.)

POLITIQUE / INTERNATIONAL

Comment Pékin contrôle la Toile

LEMONDE.FR | 31.07.08 |

Mercredi 30 juillet, les autorités ont déclaré que les connexions depuis le Main Press Centre, l'immeuble qui abritera les journalistes accrédités pendant les JO, seraient limitées.

Une décision qui a de quoi inquiéter les journalistes. Le "bouclier d'or", sorte d'intranet géant géré par les autorités chinoises, est en effet l'outil de contrôle du Web le plus sophistiqué au monde, selon [OpenNet Initiative](#), entité née d'un partenariat entre le Berkman Center for Internet & Society de l'Université Harvard, le Cambridge Security Programme de l'Université de Cambridge et le Citizen Lab de l'Université de Toronto. Le réseau chinois possède de nombreux points de contrôle, mis en place avec l'aide de l'américain Cisco Systems, qui permettent aux autorités de contrôler physiquement tous les flux entrant et sortant du pays. Un savant mélange de technologies de filtrage, de surveillance et de propagande qui permet au Parti communiste chinois de contrôler la Toile. Au niveau étatique, ce contrôle s'effectue par le filtrage de contenus étrangers jugés "sensibles" et la surveillance des contenus produits nationalement.

HABITUDE DE L'AUTOCENSURE

L'outil de filtrage chinois est connu sous le nom de "grande muraille pare-feu". *"Quand on parle de grande muraille du Web, c'est exactement ça"*, explique Clothilde Le Coz,

responsable du bureau Internet et libertés de Reporters sans frontières (RSF). Grâce à un arsenal d'outils techniques, ce filtrage intervient à au moins trois niveaux, détaillés dans la revue [Atlantic Monthly](#) : blocage de noms de domaines, d'adresses URL et de mots-clés. Un filtrage d'autant plus efficace qu'il s'adapte à l'actualité. *"C'est ce qui est le plus impressionnant dans la censure chinoise"*, s'exclame Clothilde Le Coz. *"Les mots-clés filtrés sont réactualisés à une vitesse folle"*, permettant de contrôler en permanence de nouveaux contenus jugés "sensibles". Ainsi, elle raconte qu'au lendemain de la parution d'un [rapport d'enquête de RSF](#) intitulé "Chine, voyage au cœur de la censure d'Internet", en octobre 2007, le directeur du Bureau des affaires de presse de Pékin a ajouté une trentaine de mots-clés à sa liste noire, rendant impossible l'accès à ce rapport.

Outre le filtrage étatique, les fournisseurs de service Internet comme les moteurs de recherche et les hébergeurs de blogs se sont habitués à pratiquer l'autocensure. L'enjeu est de taille pour les grandes entreprises étrangères du secteur : avec 253 millions d'internautes, la Chine est, depuis peu, le premier pays pour l'usage de la Toile. Et son potentiel est immense, avec un taux de pénétration d'Internet de seulement 19,1 %. Les hébergeurs n'hésitent donc pas à se plier aux lois locales.

Ainsi, en 2007, certaines plates-formes de blogs parmi lesquelles msn.cn et yahoo.cn ont signé une charte d'*"autorégulation"*, par laquelle elles s'engagent à identifier leurs blogueurs, à surveiller les commentaires, et à supprimer *"les informations illégales et mauvaises"*. Une récente étude de [Citizenlab](#), publiée en juin, a même suggéré que les moteurs de recherche américains tels que Google et Yahoo! décident indépendamment de leur politique en matière de censure, pouvant aller plus loin que ce que leur demande la loi chinoise. Mais malgré cette autocensure, l'étude montre que les moteurs de recherche américains fournissent aux utilisateurs près de 20 % de contenu en plus que les moteurs de recherche chinois tel Baidu, leader dans le pays.

"CYBER-POLICIERS"

Par ailleurs, l'activité des internautes chinois est en permanence surveillée par des *"cyber-policiers"*, armada d'informaticiens zélés chargés de contrôler les activités des internautes et les contenus du Web. Selon des estimations citées par le *Washington Post* en décembre 2007, ces *"cyber-policiers"* seraient environ trente mille. Champions de l'édition, ces policiers de la Toile effacent les données "sensibles", quitte à fermer complètement des sites trop controversés. Ils surveillent également la circulation de courriels chez certaines personnes considérées comme potentiellement suspectes : dissidents, journalistes étrangers, etc. Oliver August, journaliste à [Wired](#), raconte ainsi qu'en octobre 2007, il a été suivi jusque dans un hôtel de la province de Fujian, grâce à des données récupérées dans ses courriers électroniques.

Mais malgré les moyens employés, Clothilde Le Coz affirme que le système de censure chinois est *"facile à contourner"*. Notamment par l'utilisation de proxys, ou de VPN,

mesures citées par RSF dans une série de [conseils](#) à l'intention des journalistes étrangers. Encore faut-il en connaître l'existence : seuls 5 % des Chinois les utilisent aujourd'hui. Par ailleurs, les connaissances technologiques des autorités chinoises mettent en péril ces moyens de contournement. Jocelyn Ford, du Comité de liberté de la presse du club des correspondants étrangers en Chine ([FCCC](#)), raconte ainsi que l'un des proxies dont elle se servait a récemment été bloqué par les autorités.

Surtout, la force du "bouclier d'or" chinois semble résider dans sa capacité dissuasive. Selon une [étude](#) menée en 2007 par une équipe de techniciens de l'Université de Californie et de l'Université du Nouveau-Mexique, ce système est certes facile à contourner, mais il encourage l'autocensure.

Chine Labbé

Les technologies permettant de contourner la "garde muraille pare-feu"

Proxy : un serveur proxy, situé entre un utilisateur et un site, peut cacher l'adresse IP de l'utilisateur. Il est possible d'utiliser les serveurs proxies pour visiter des sites Internet étrangers bloqués.

VPN : un VPN, pour "réseau privé virtuel", crée un "tunnel" entre l'ordinateur utilisé et un réseau distant.